

RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00361
Numéro SIREN : 338 896 350
Nom ou dénomination : GORIOUX - FARO ET ASSOCIE

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2019 sous le numéro de dépôt 4769

PROJET TRAITE DE FUSION

—◆—
Fusion absorption de la société
GORIOUX ET ASSOCIES
par la société
GORIOUX – FARO ET ASSOCIE

OK
ph

FUSION-ABSORPTION
DE LA SOCIÉTÉ GORIOUX ET ASSOCIES
PAR LA SOCIÉTÉ GORIOUX - FARO ET ASSOCIE

TRAITE DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La société **GORIOUX - FARO ET ASSOCIE**, Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros, dont le siège social est 11, rue Félix Le Dantec à QUIMPER (29000), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER sous le numéro 338 896 350, représentée par son Président, **Monsieur Pierre-Marie GORIOUX**, et son Directeur Général, **Monsieur Claude FARO**,

Ci-après dénommée "la société absorbante",

D'UNE PART,

ET:

La société **GORIOUX ET ASSOCIES**, Société par actions simplifiée au capital de 1 350 000 euros, dont le siège social est 11, rue Félix Le Dantec à QUIMPER (29000), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER sous le numéro 343 241 154, représentée par son Président, **Monsieur Pierre-Marie GORIOUX**, et son Directeur Général, **Monsieur Claude FARO**,

Ci-après dénommée "la société absorbée",

D'AUTRE PART,

PREALABLEMENT A LA CONVENTION DE FUSION FAISANT L'OBJET DU PRESENT ACTE, IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

CHAPITRE I : EXPOSÉ

I - Caractéristiques des sociétés

1/ La société **GORIOUX - FARO ET ASSOCIE** est une Société par actions simplifiée dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés est :

- l'exercice de la profession de commissaire aux comptes,
- l'exercice de la profession d'expert-comptable, telle que celle-ci est définie par l'ordonnance du 19 septembre 1945 et telle que celle-ci pourrait l'être par tous textes ultérieurs,
- l'animation de son groupe, la participation active à la conduite de la politique de celui-ci et au contrôle des filiales,
- la réalisation de prestations de services au profit des filiales.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Elle peut notamment détenir des participations de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables et dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables.

La durée de la Société est de 99 ans et ce, à compter du 3 novembre 1986 jusqu'au 2 novembre 2085.

Le capital social de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE s'élève actuellement à 400 000 euros. Il est réparti en 5 000 actions de 80 euros de nominal chacune, intégralement libérées.

2/ La société **GORIOUX ET ASSOCIES** est une Société par actions simplifiée dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés est :

- l'exercice de la profession de commissaire aux comptes,
- l'exercice de la profession d'expert-comptable, telle que celle-ci est définie par l'ordonnance du 19 septembre 1945 et telle que celle-ci pourrait l'être par tous textes ultérieurs,
- l'animation de son groupe, la participation active à la conduite de la politique de celui-ci et au contrôle des filiales,
- la réalisation de prestations de services au profit des filiales.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Elle peut notamment détenir des participations de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables et dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables.

La durée de la Société est de 99 ans et ce, à compter du 15 janvier 1988 jusqu'au 14 janvier 2087.

Le capital social de la société GORIOUX ET ASSOCIES s'élève actuellement à 1 350 000 euros. Il est réparti en 33 750 actions de 40 euros de nominal chacune, intégralement libérées.

3/ La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE détient 8 644 actions de la société GORIOUX ET ASSOCIES.

4/ Dirigeants communs :

- Monsieur Pierre-Marie GORIOUX, Président des sociétés GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et GORIOUX ET ASSOCIES ;
- Monsieur Claude FARO, Directeur Général des sociétés GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et GORIOUX ET ASSOCIES ;
- Monsieur Vincent GORIOUX, Président et membre du Conseil de surveillance des sociétés GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et GORIOUX ET ASSOCIES ;
- Monsieur Romain LAPERCHE, membre du Conseil de surveillance des sociétés GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et GORIOUX ET ASSOCIES ;
- Monsieur Hubert MERCIER, membre du Conseil de surveillance des sociétés GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et GORIOUX ET ASSOCIES ;
- Monsieur Christophe ROUDAUT, membre du Conseil de surveillance des sociétés GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et GORIOUX ET ASSOCIES.

5/ Les sociétés GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et GORIOUX ET ASSOCIES ont toutes les deux pour commissaires aux comptes :

- Titulaire : Monsieur Patrice CARRE ;
- Suppléant : Monsieur Patrice COIC.

II - Motifs et buts de la fusion

La fusion a pour motif la simplification de l'organigramme juridique par le rapprochement de deux structures ayant des liens capitalistiques.

III - Comptes servant de base à la fusion

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2018, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées, et régulièrement approuvés.

Les documents comptables de chacune des sociétés soussignées figurent en annexe (ANNEXES 1 et 2).

IV - Méthodes d'évaluation

La fusion impliquant des sociétés sous contrôle distinct et l'opération étant réalisée à l'envers, les éléments d'actif et de passif apporté par la société absorbée sont évalués, conformément aux dispositions des articles 710 et suivants du Plan comptable général issu du règlement ANC 2014-03 homologué par arrêté du 8 septembre 2014, à leur valeur nette comptable au 31 décembre 2018.

Cette évaluation n'entraîne aucune conséquence défavorable à l'égard de quiconque.

V - Commissaire à la fusion

Les associés de la société GORIOUX ET ASSOCIES, par décision en date du 12 avril 2019, et les associés de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, par décision en date du 12 avril 2019, ont écarté à l'unanimité, l'intervention d'un commissaire à la fusion, conformément aux dispositions de l'article L. 236-10 du Code de commerce.

Les associés de la société GORIOUX ET ASSOCIES, par décision en date du 12 avril 2019, et les associés de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, par décision en date du 12 avril 2019, ont désigné à l'unanimité, Monsieur Dominique SAVELLI, exerçant son activité 28, avenue Hoche à PARIS (75008), en qualité de Commissaire aux apports, avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués par la société GORIOUX ET ASSOCIES à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et d'établir à cet effet le rapport prévu à l'article L. 225-147 du Code de commerce.

CECI EXPOSÉ, LES PARTIES ONT ÉTABLI DE LA MANIÈRE SUIVANTE LE PROJET DE LEUR FUSION :

CHAPITRE II : APPORT-FUSION

I - Dispositions préalables

La société GORIOUX ET ASSOCIES apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, sans exception ni réserve, qui constitueront son patrimoine à la date de réalisation de la présente fusion.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société GORIOUX ET ASSOCIES devant être dévolu à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

II - Apport de la société GORIOUX ET ASSOCIES

A) Actif apporté (dont détail figure en annexe)

Immobilisations incorporelles

Concessions, brevets et droits similaires.....	198,74 euros
Fonds commercial.....	910 104,58 euros

Immobilisations corporelles

Autres immobilisations corporelles.....	383 084,52 euros
---	------------------

Immobilisations financières

Autres participations.....	1 737 657,53 euros
Autres immobilisations financières.....	67 036,00 euros

Créances

Clients et comptes rattachés.....	1 048 835,97 euros
Autres créances.....	1 840 869,90 euros

<u>Disponibilités et valeurs mobilières de placement</u>	656 900,59 euros
--	------------------

<u>Charges constatées d'avance</u>	56 692,76 euros
--	-----------------

Soit un montant de l'actif apporté de..... **6 701 380,59 euros**

B) Passif pris en charge (dont détail figure en annexe)

<u>Provisions pour charges</u>	584 695,89 euros
--------------------------------------	------------------

<u>Emprunts auprès d'établissements de crédit</u>	482 043,65 euros
---	------------------

<u>Concours bancaires courants</u>	587,10 euros
--	--------------

<u>Emprunts et dettes financières diverses</u>	325 984,36 euros
--	------------------

<u>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</u>	10 759,49 euros
---	-----------------

Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	101 999,08 euros
Dettes fiscales et sociales.....	598 867,32 euros

<u>Autres dettes</u>	6 044,26 euros
----------------------------	----------------

<u>Produits constatés d'avance</u>	2 451,24 euros
--	----------------

Soit un montant de passif apporté de **2 113 432,39 euros**

C) Actif net apporté

Les éléments d'actifs étant évalués au 31 décembre 2018 à 6 701 380,59 euros et le passif pris en charge à la même date s'élevant à 2 113 432,39 euros, l'actif net apporté par la société GORIOUX ET ASSOCIES à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE s'élève donc à **4 587 948,20 euros**.

D) Origine de propriété

Le fonds de commerce transmis dans le cadre de la présente fusion appartient à la société GORIOUX ET ASSOCIES pour l'avoir créé à sa constitution et renforcé par des acquisitions à hauteur de 352 002 euros et des apports à hauteur de 558 103 euros.

III - Détermination du rapport d'échange

A) Parité retenue

La parité de fusion a été déterminée par référence aux valorisations respectives des sociétés GORIOUX ET ASSOCIES et GORIOUX - FARO ET ASSOCIE qui ont été appréhendées par :

- une approche d'évaluation selon une approche en termes de rendement basée sur la moyenne du résultat d'exploitation au cours des trois derniers exercices à laquelle a été appliquée un coefficient 6, plus ou moins la trésorerie active ;
- une approche d'évaluation selon une approche patrimoniale basée sur une valeur de fonds de commerce égal à 0,80 du chiffre d'affaires généré au cours du dernier exercice, retraitée des éléments d'actif.

Les Sociétés détenant des titres de participation, il a été ajouté à la pondération de ces différentes méthodes, la valorisation de chacune des filiales au prorata de la détention capitalistique.

Il ressort de cette évaluation que :

- la valeur retenue de la société GORIOUX ET ASSOCIES s'élève à **6 300 K€**, soit 186,67 euros par action,
- la valeur retenue de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE s'élève à **3 500 K€**, soit 700,00 euros par action, après prise en compte d'une distribution de dividendes d'un montant de 694 360 euros.

En conséquence de ces valorisations respectives, le rapport d'échange est fixé à **quinze (15) actions** de la société GORIOUX ET ASSOCIES pour **quatre (4) actions** de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE.

Les modalités de détermination de la parité sont détaillées en annexe (ANNEXE 3).

B) Traitement des rompus

Dans le cas où un associé de la société absorbée ne pourrait obtenir en échange de l'ensemble de ses actions un nombre entier d'actions de la société absorbante, il pourra :

- Soit recevoir le nombre entier d'actions de la société absorbante immédiatement supérieur, moyennant un versement complémentaire effectué en numéraire par l'associé à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE ;
- Soit recevoir le nombre entier d'actions de la société absorbante immédiatement inférieur, accompagné d'un remboursement du rompu effectué par la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE au profit de l'associé.

Le versement complémentaire et le remboursement du rompu sont calculés à partir de la valeur de l'action de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE retenue pour déterminer la parité de fusion, soit 700,00 euros.

Il est expressément convenu que le droit à la souscription d'une action supplémentaire moyennant un versement complémentaire ou au remboursement du rompu ne porte que sur le rompu résiduel au titre de l'ensemble des actions de chaque associé de la société absorbée et non sur chaque action de cette-dernière détenue.

Les associés de la société absorbée titulaires de droits formant rompu, devront exercer leur choix par lettre qui devra être reçue par la Société au plus tard le vingtième (20) jours suivant la date de la dernière assemblée générale de la société absorbée ayant approuvé l'opération de fusion-absorption.

L'associé qui ne se sera pas prononcé dans le délai ci-dessus sera réputé avoir définitivement opté pour le remboursement du rompu.

C) Dispositions applicables aux usufruitiers et aux nus propriétaires

Les actions de la société absorbante attribuées aux associés de la société absorbée en échange de leurs actions seront démembrées dans les mêmes proportions et conditions que les actions anciennes de la société absorbée.

En ce qui concerne le traitement des rompus, sauf convention contraire entre eux notifiée à la Société avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire appelée à statuer sur la fusion, il appartiendra conjointement aux nus propriétaires et aux usufruitiers d'actions de la société absorbée de se mettre d'accord pour exercer leur option en faveur soit du versement d'une somme complémentaire pour la souscription d'une part nouvelle, soit du remboursement du rompu.

Ils devront notifier leur choix concernant le rompu à la Société par lettre portant leur signature conjointe et accompagnée, le cas échéant, du versement complémentaire nécessaire à la souscription d'une part supplémentaire, dans le délai de vingt (20) jours mentionné à l'article précédent.

En cas de souscription d'actions supplémentaires, ces dernières seront démembrées entre nue-propriété et usufruit dans les mêmes proportions et conditions que les actions anciennes de la société absorbée.

En cas d'option pour le remboursement en numéraire, celui-ci sera effectué entre les mains du nu-propriétaire et sera soumis à usufruit dans les mêmes proportions et conditions que les actions de la société absorbée.

A défaut d'option adressée à la Société dans le délai susvisé par lettre conjointe, l'usufruitier et le nu-propriétaire d'actions de la société absorbée seront réputés avoir opté pour un remboursement en numéraire selon les modalités mentionnées à l'article précédent.

IV - Rémunération de l'apport-fusion

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société GORIOUX ET ASSOCIES à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE s'élève donc à 4 587 948,20 euros.

La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, détenant **8 644 actions** de la société GORIOUX ET ASSOCIES sur les 33 750 actions composant le capital de cette dernière, recevrait 2 305 de ses propres actions lors de l'augmentation de son capital.

Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de commerce, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la société absorbée détenues par la société absorbante. Pour ne pas détenir ses propres actions, la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE renoncera à ses droits dans l'augmentation de son capital qui ne s'élèvera qu'à **535 600,00 euros**.

En rémunération de l'apport net, **6 695 actions nouvelles** de 80,00 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées et attribuées aux associés de la société absorbée autres que la société absorbante.

Les 6 695 actions nouvelles seront créées avec jouissance en date du 1^{er} janvier 2019 et seront entièrement assimilées aux titres déjà existants. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires de la société absorbante, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que tous les titres de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation.

V - Prime de fusion

La différence entre la valeur nette des biens apportés (4 587 948,20 euros), après déduction d'un montant correspondant à la valeur estimative des titres de la société GORIOUX ET ASSOCIES détenus par la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE (1 175 058,50 euros), et la valeur nominale globale des actions rémunérant cet apport (535 600,00 euros), soit **2 877 289,70 euros**, constitue une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société absorbante à un compte intitulé « Prime de fusion » sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux de la société absorbante.

Il est précisé qu'il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE appelée à approuver la fusion, d'autoriser le Président à procéder à tout prélèvement sur la prime de fusion en vue :

- d'imputer tout ou partie des frais, droits et honoraires occasionnés par la fusion,
- de reconstituer, au passif de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE des réserves et provisions réglementées,
- de porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après fusion,
- d'autoriser l'assemblée générale ordinaire à donner à la prime de fusion ou au solde de celle-ci après les imputations ci-dessus, toutes affectations autres que l'incorporation au capital pour le solde.

VI - Boni de fusion

Il résulte de l'annulation des actions de la société GORIOUX ET ASSOCIES détenues par la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE un boni de fusion d'un montant de **375 058,50 euros**, égal à la différence entre la quote-part de l'actif net transféré par la société GORIOUX ET ASSOCIES correspondant aux actions de ladite société détenues par la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE évaluée à 1 175 058,50 euros et la valeur nette comptable de ces actions telle qu'inscrite à l'actif du bilan de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, soit 800 000,00 euros.

Ce boni de fusion sera comptabilisé dans le résultat financier de la société absorbante à hauteur de la quote-part des résultats accumulés par la société absorbée depuis l'acquisition et non distribués, et dans les capitaux propres, pour le montant résiduel.

VII - Propriété - Jouissance

La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés, à titre de fusion, à compter du jour de la réalisation définitive de ladite fusion, soit à l'issue de la dernière des assemblées générales appelées à se prononcer sur la fusion.

Le représentant de la société GORIOUX ET ASSOCIES déclare qu'il continuera de gérer la Société selon les mêmes principes que précédemment, mais s'engage à demander l'accord préalable de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE pour tout acte important susceptible d'affecter les biens et droits apportés.

D'une manière générale, la société absorbante sera subrogée purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, les sociétés GORIOUX ET ASSOCIES et GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, de convention expresse, décident que la fusion prendra effet rétroactivement, aux plans comptable et fiscal, le **1^{er} janvier 2019**, soit antérieurement aux assemblées générales des sociétés GORIOUX ET ASSOCIES et GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, de sorte que corrélativement, les résultats de toutes les opérations effectuées par la société GORIOUX ET ASSOCIES à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la date de réalisation seront exclusivement, selon le cas, au profit ou à la charge de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, ces opérations étant considérées de plein droit comme étant accomplies par la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE qui les reprendra dans son compte de résultat.

A cet égard, le représentant de la société GORIOUX ET ASSOCIES déclare qu'il n'a été fait depuis le 1^{er} janvier 2019 aucune opération autre que les opérations de gestion courante et qu'il s'engage à n'en faire aucune entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive de la fusion.

Les sociétés reconnaissent que cette rétroactivité emporte un plein effet fiscal, dont elles s'engagent à accepter toutes les conséquences.

CHAPITRE III : CHARGES ET CONDITIONS

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

I - Enoncé des charges et conditions

A/ La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE prendra les biens apportés par la société absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société GORIOUX ET ASSOCIES, pour quelque cause que ce soit et notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels ou outillages apportés, erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B/ Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la société absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la société absorbante de payer en l'acquit de la société absorbée, indépendamment de la rémunération sous forme de titres nouveaux de la société absorbante, l'intégralité du passif de la société absorbée, tel qu'énoncé plus haut. D'une manière générale, la société absorbante prendra en charge l'intégralité du passif de la société absorbée, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société GORIOUX ET ASSOCIES à la date du 31 décembre 2018, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure au 31 décembre 2018, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

A/ La société absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la société absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B/ La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

C/ La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la société absorbée.

D/ Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E/ La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge de tous contrats, traités, conventions, marchés de toute nature liant valablement la société absorbée à tout tiers pour l'exploitation de son activité ainsi que dans le bénéfice ou la charge de toutes autorisations administratives qui auraient été consenties à la société GORIOUX ET ASSOCIES .

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société GORIOUX ET ASSOCIES s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

F/ Conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de la fusion entre la société GORIOUX ET ASSOCIES et ceux de ses salariés transférés à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE par l'effet de la loi et dont la liste est ci-annexé (ANNEXE 4), se poursuivront avec la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE qui se substituera à la société GORIOUX ET ASSOCIES du seul fait de la réalisation de la présente fusion.

La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE sera donc substituée à la société absorbée en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

III - Pour ces apports, la société GORIOUX ET ASSOCIES prend les engagements ci-après :

A/ La société absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, avec les mêmes principes que par le passé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société GORIOUX ET ASSOCIES s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la société absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B/ Elle s'oblige à fournir à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

C/ Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou à l'agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, le représentant de la société GORIOUX ET ASSOCIES sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires, et en justifiera à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE dans les meilleurs délais avant la réalisation de la fusion.

D/ La société GORIOUX ET ASSOCIES s'oblige à remettre et à livrer à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

CHAPITRE IV : CONDITIONS SUSPENSIVES

La présente fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- Approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbée du présent projet de fusion absorption de la société GORIOUX ET ASSOCIES par GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, du traité de fusion correspondant, de la dissolution sans liquidation de la société absorbée et de la transmission universelle de son patrimoine à la société absorbante ;

- Approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et de l'augmentation de capital en résultant ;

La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des Assemblées Générales.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la présente fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus, le 30 juin 2019 au plus tard, les présentes seront, sauf prorogation de ce délai d'un commun accord entre les parties, considérées comme caduques, sans qu'il soit besoin d'accomplir aucune formalité de quelque nature que ce soit et sans indemnité d'aucune part.

La société GORIOUX ET ASSOCIES se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait et à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE de la totalité de l'actif et du passif de la société GORIOUX ET ASSOCIES.

CHAPITRE V : DECLARATIONS GENERALES

1) Déclarations générales de la société GORIOUX ET ASSOCIES

Monsieur Pierre-Marie GORIOUX, ès-qualités, déclare :

- Que la société GORIOUX ET ASSOCIES n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;

- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;

- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;

- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement ; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE ont été régulièrement entreprises ;

- Qu'elle est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir créé ;

- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;

- Que le matériel et autres ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;

- Qu'elle ne détient aucun immeuble ni droit immobilier ;

- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;

- Que la société GORIOUX ET ASSOCIES s'oblige à remettre et à livrer à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

2) Déclarations générales de GORIOUX - FARO ET ASSOCIE

Monsieur Pierre-Marie GORIOUX, ès-qualités, déclare :

- Que la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;

- Qu'elle a la capacité et a obtenu les autorisations nécessaires de ses organes sociaux compétents pour signer et exécuter le présent traité de fusion ;

- Qu'elle a la capacité et remplit les conditions légales pour exercer l'ensemble des activités de la société absorbée.

CHAPITRE VI : DECLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

1) Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions et taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

2) Droits d'enregistrement

La fusion, intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, bénéficiera, de plein droit, des dispositions de l'article 816 du Code général des impôts.

L'acte qui constate l'opération de fusion sera enregistré gratuitement.

3) Impôt sur les sociétés

Ainsi qu'il en est convenu ci-dessus, les parties ont décidé de conférer à la fusion un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2019.

En conséquence, les résultats bénéficiaires et déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la société absorbée seront englobés dans les résultats imposables de la société absorbante.

Les sociétés GORIOUX ET ASSOCIES et GORIOUX - FARO ET ASSOCIE sont deux personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés en France. Les soussignés, ès-qualités, déclarent soumettre la présente fusion au régime fiscal de faveur prévu à l'article 210 A du Code général des impôts.

A ce titre, la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE s'engage expressément à respecter l'ensemble des engagements prévus à l'article 210 A du CGI, et notamment :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de l'opération de fusion, y compris les réserves réglementées figurant au bilan de cette société (CGI, art. 210 A-3. a.) ;
- à se substituer à la société absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (CGI, art. 210 A-3. b.) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. c.) ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées à l'article 210 A-3. d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Cet engagement comprend l'obligation de procéder, en cas de cession de l'un des biens amortissables apportés, à l'imposition immédiate de la fraction de plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée (CGI, art. 210 A-3. d.) ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. e.) ;
- l'ensemble des apports étant transmis sur la base de leur valeur nette comptable, à reprendre à son bilan les écritures comptables de la société absorbée relatives aux éléments apportés (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) et continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la société absorbée, conformément aux dispositions de l'instruction administrative du 30 décembre 2005 (BOI 4 I-1-05).

La société absorbante s'engage par ailleurs à respecter les engagements déclaratifs suivants, pour autant qu'ils trouvent à s'appliquer :

- joindre à sa déclaration annuelle de résultat au titre de l'exercice au cours duquel est réalisée la fusion et, en tant que de besoin, des exercices suivants, un état de suivi des valeurs fiscales visé à l'article 54 septies du Code général des impôts et à l'article 38 quindecies de l'Annexe III du Code général des impôts ;

- tenir, le cas échéant, le registre de suivi des plus-values sur biens non amortissables et dont l'imposition a été reportée, prévu à l'article 54 septies II du Code général des impôts.

La société absorbée établira dans un délai de quarante-cinq jours suivant la date de réalisation de la fusion, une déclaration de cessation d'activité prévue à l'article 201 du Code général des impôts.

4) Rompus

Le remboursement de rompus constitue une opération de vente imposable immédiatement selon le régime de droit commun applicable à l'associé.

5) Taxe sur la valeur ajoutée

Les soussignés constatent que la présente opération de fusion constitue la transmission sous forme d'apport à une société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Les sociétés GORIOUX ET ASSOCIES et GORIOUX - FARO ET ASSOCIE déclareront le montant total hors taxe des actifs transmis sur la ligne "Autres opérations non-imposables" de la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle la fusion est réalisée.

Conformément à l'article 257 bis précité, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la fusion et qui auraient en principe incombé à la société absorbée si elle avait continué à exploiter.

En outre, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code général des impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la société absorbée si elle avait réalisé l'opération.

La société absorbante déclare qu'elle demandera le transfert du crédit de TVA déductible existant chez la société absorbée, en application de la documentation administrative 3 D-1411, § 73.

La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE s'engage à adresser au Service des impôts dont elle dépend une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent traité de fusion, dans laquelle elle indiquera le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré.

6) Autres taxes

La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE sera subrogée dans les droits et obligations de la société GORIOUX ET ASSOCIES au titre de la déclaration et du paiement de toute taxe, cotisation ou impôt restant éventuellement dus par cette dernière au jour de sa dissolution.

Participation des employeurs à l'effort de construction

En application des articles L. 313-1, R. 313-2 et R. 313-6 du Code de la construction et de l'habitation et de l'article 87 du Code général des impôts, la société absorbante s'engage à prendre en charge la totalité des obligations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction et incombant à la société absorbée à raison des rémunérations versées par cette dernière.

Elle s'engage en outre, en tant que de besoin, à reprendre à son bilan les investissements réalisés antérieurement par la société absorbée et à se soumettre aux obligations pouvant éventuellement incomber à cette dernière du chef de ces investissements.

La société absorbante demandera, en tant que de besoin, à bénéficier de la faculté du report des excédents éventuels de dépenses qui auraient pu être réalisées par la société absorbée et existant à la date de prise d'effet de la fusion.

Participation des employeurs à la formation professionnelle continue et taxe d'apprentissage

La société absorbante sera subrogée dans tous les droits et obligations de la société absorbée, au titre du paiement de la taxe d'apprentissage et de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.

Contribution économique territoriale

En vertu du principe selon lequel la contribution économique territoriale est due pour l'année entière par le redevable qui exerce l'activité imposable au 1^{er} janvier, la société absorbée demeurera redevable de la contribution économique territoriale pour l'année 2019.

Toutefois, la société absorbante s'engage à rembourser à la société absorbée le montant de la contribution économique territoriale pour l'année 2019.

7) Opérations antérieures

Le cas échéant, la société absorbante s'engage à reprendre en tant que de besoin, le bénéfice et/ou la charge de tous engagements de nature fiscale relatifs aux éléments d'actifs lui étant transmis dans le cadre de la présente fusion, qui auraient pu être antérieurement souscrits par la société absorbée à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrement, d'impôt sur les sociétés ou de taxes sur le chiffre d'affaires, et notamment à l'occasion d'opérations de fusion ou d'apports partiels d'actifs soumises aux dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts.

Par ailleurs, des pactes Dutreil Succession/Donation ont été souscrits au sein de la société GORIOUX ET ASSOCIES. La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE s'engage à poursuivre les engagements de conservation ISF 885 I bis du CGI et 787 B du CGI qui seraient en cours.

CHAPITRE VII : DISPOSITIONS DIVERSES

I - Formalités

La société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, ainsi que son représentant l'y oblige.

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs tels que figurant en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

VII - Affirmation de sincérité

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

VIII - Droit applicable - Règlement des litiges

Le présent traité de fusion et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

Tout litige qui pourrait survenir entre les parties relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution, du traité de fusion sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de QUIMPER.

IX - Annexes



- Annexe 1 : Comptes annuels clos le 31 décembre 2018 de la société GORIOUX ET ASSOCIES ;
- Annexe 2 : Comptes annuels clos le 31 décembre 2018 de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE ;
- Annexe 3 : Rapport d'échange ;
- Annexe 4 : Liste des salariés.

Les annexes font partie intégrante du traité de fusion.

Fait à QUIMPER

Le 3 mai 2019

En quatre exemplaires originaux

<p>Pour la société absorbante GORIOUX - FARO ET ASSOCIE Représentée par Monsieur Pierre-Marie GORIOUX Et Monsieur Claude FARO</p>	
<p>Pour la société absorbée GORIOUX ET ASSOCIES Représentée par Monsieur Pierre-Marie GORIOUX Et Monsieur Claude FARO</p>	

**ANNEXE 1 : COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 DE LA
SOCIETE GORIOUX ET ASSOCIES**

A

SAS GORIOUX ET ASSOCIES

11 Rue Félix Le Dantec

29000 QUIMPER

COMPTES ANNUELS

SAS GORIOUX & ASSOCIES

11 Rue Félix Le Dantec

CS 82004

29000 QUIMPER

02.98.55.27.48

CP
RL

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Immobilisations	3 098 081.37	2 949 113.38
Stocks et en cours		
Créances	2 889 705.87	2 905 757.30
Disponibilités	656 900.59	661 020.41
Comptes de régularisation	56 692.76	49 759.25
TOTAL DE L'ACTIF	6 701 380.59	6 565 650.34
Capitaux propres (Dont résultat)	4 587 948.20 388 311.28	4 274 636.92 335 428.05
Provisions risques et charges	584 695.89	623 734.21
Dettes financières	808 615.11	954 679.22
Dettes d'exploitation	717 670.15	712 599.99
Comptes de régularisation	2 451.24	
TOTAL DU PASSIF	6 701 380.59	6 565 650.34

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	3 570 054.67	3 499 847.56
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	3 570 054.67 100.00	3 499 847.56 100.00
Marge brute globale % CA	3 570 054.67 100.00	3 499 847.56 100.00
Valeur ajoutée % CA	2 427 799.30 68.00	2 380 114.51 68.01
Excédent brut d'exploitation % CA	326 673.27 9.15	474 128.42 13.55
Résultat courant % CA	423 668.32 11.87	441 327.67 12.61
Résultat net % CA	388 311.28 10.88	335 428.05 9.58

RATIOS	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)	101.97	105.73
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	27.27	20.20
Solvabilité à court terme	3.03	3.00
Autonomie financière	2.17	1.87

af
M

BILAN AU 31/12/2018

ACTIF

	Exercice N°1 31/12/2018	Exercice N°1 31/12/2017	Ecart %
Immob.incorporelles nettes	910 303.82	911 233.33	-0.10
Immob.corporelles nettes	383 084.52	364 928.52	4.98
Immob.financières	1 804 693.53	1 672 951.53	7.87
ACTIF IMMOBILISE	3 098 081.87	2 949 113.38	5.05
Stock matières, marchandises			
Produits finis			
Travaux en cours			
STOCKS ET EN COURS			
Avances fournisseurs		4 073.95	100.00
Créances clients	1 048 835.97	1 104 374.85	5.03
Autres créances	1 840 869.90	1 797 308.50	2.42
Comptes de régularisation	56 692.76	49 759.25	13.93
VALEURS REALISABLES	2 946 398.63	2 955 516.55	-0.31
Disponibilités	656 900.59	661 020.41	0.62
ACTIF CIRCULANT	3 603 299.22	3 616 536.96	-0.37
TOTAL GENERAL	6 701 380.59	6 565 650.34	2.07

PASSIF

	Exercice N°1 31/12/2018	Exercice N°1 31/12/2017	Ecart %
Capital	1 350 000.00	1 350 000.00	
Résultat de l'exercice	388 311.28	335 428.05	15.77
Prélèvements, distributions			
Autres fonds propres	2 849 636.92	2 589 208.87	10.06
FONDS PROPRES	4 587 948.20	4 274 636.92	7.33
Provisions réglementées			
Prov.risques et charges	584 695.89	623 734.21	6.26
Subventions			
Emprunts à plus d'un an	357 500.00	487 500.00	26.67
DETTES LONG TERME	942 195.89	1 111 234.21	-15.21
CAPITAUX STABLES	5 530 144.09	5 385 871.13	2.68
Emprunts à court terme	122 429.81	255 821.04	52.14
Avances clients	14 561.17	19 727.56	26.19
Dettes fournisseurs	101 999.08	73 913.36	38.00
Dettes fiscales et sociales	598 867.32	610 765.32	1.95
Autres dettes	330 875.76	219 551.93	50.71
Comptes de régularisation	2 451.24		
Concours bancaires	52.12		
DETTES COURT TERME	1 174 236.50	1 179 179.21	-0.42
TOTAL GENERAL	6 701 380.59	6 565 650.34	2.07

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N°1 31/12/2018	Exercice N°1 31/12/2017	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	101.97	105.73	3.76
Délai de paiement fournisseurs	27.27	20.20	7.07
Fonds de roulement en jours	150.24	136.35	13.89
Utilisation du fonds de roulement	245.25	250.65	5.40
Trésorerie en jours	66.24	67.99	1.76
Prélèvements / résultat			

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018			Exercice N-1 31/12/2017		Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissement et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires	29 421.28	29 222.54	198.74	1 128.75	930.01	82.39	
Fonds commercial (1)	910 104.58		910 104.58	910 104.58			
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	819 524.11	436 439.59	383 084.52	364 928.52	18 156.00	4.98	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 849 680.43	112 022.90	1 737 657.53	1 605 915.53	131 742.00	8.20	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	67 036.00		67 036.00	67 036.00			
Total II	3 675 766.40	577 685.03	3 098 081.37	2 949 113.38	148 967.99	5.05	
Stocks et en cours							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances (3)							
Clients et comptes rattachés	1 213 454.13	164 618.16	1 048 835.97	1 104 374.85	55 538.88	5.03	
Autres créances	2 248 845.41	407 975.51	1 840 869.90	1 801 382.45	39 487.45	2.19	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	1 036.52	1 156.32	119.80	723.00	842.80	116.57	
Disponibilités	657 020.39		657 020.39	660 297.41	3 277.02	0.50	
Charges constatées d'avance (3)	56 692.76		56 692.76	49 759.25	6 933.51	13.93	
Total III	4 177 049.21	573 749.99	3 603 299.22	3 616 536.96	13 237.74	0.37	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 852 815.61	1 151 435.02	6 701 380.59	6 565 650.34	135 730.25	2.07	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

67 036.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/ N-1	
		31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 350 000)	1 350 000.00	1 350 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	135 000.00	135 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
Autres réserves	2 714 636.92	2 454 208.87	260 428.05	10.61	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		388 311.28	335 428.05	52 883.23	15.77
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I		4 587 948.20	4 274 636.92	313 311.28	7.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	584 695.89	623 734.21	39 038.32	6.26
Total III		584 695.89	623 734.21	39 038.32	6.26
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	482 043.65	746 286.12	264 242.47	35.41
	Concours bancaires courants	587.10		587.10	
	Emprunts et dettes financières diverses	325 984.36	208 393.10	117 591.26	56.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 759.49	12 887.56	2 128.07	16.51
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 999.08	73 913.36	28 085.72	38.00
	Dettes fiscales et sociales	598 867.32	610 765.32	11 898.00	1.95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	6 044.26	15 033.75	8 989.49	59.80	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	2 451.24		2 451.24	
	Total IV	1 528 736.50	1 667 279.21	138 542.71	8.31
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		6 701 380.59	6 565 650.34	135 730.25	2.07

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 171 236.50 1 174 249.65

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2018			Exercice N°1 31/12/2017	
	France	Exportation	Total	Euros	%
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	3 570 054.67		3 570 054.67	3 499 847.56	70 207.11 2.01
Chiffre d'affaires NET	3 570 054.67		3 570 054.67	3 499 847.56	70 207.11 2.01
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			5 964.76	10 499.33	4 534.57 43.19
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			637 103.92	589 400.24	47 703.68 8.09
Autres produits			8 530.40	80.99	8 449.41 NS
Total des Produits d'exploitation (I)			4 221 653.75	4 099 828.12	121 825.63 2.97
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			1 142 255.37	1 119 733.05	22 522.32 2.01
Impôts, taxes et versements assimilés			71 883.33	52 579.59	19 303.74 36.71
Salaires et traitements			1 524 842.22	1 385 440.26	139 401.96 10.06
Charges sociales			510 365.24	478 465.57	31 899.67 6.67
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 114.97	77 995.83	19 119.14 24.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 130.24	28 189.59	22 940.65 81.38
Dotations aux provisions			584 695.89	623 734.21	39 038.32 6.26
Autres charges			9 771.93	11 742.33	1 970.40 16.78
Total des Charges d'exploitation (II)			3 992 059.19	3 777 880.43	214 178.76 5.61
1- Résultat d'exploitation (I-II)			229 594.56	321 947.69	92 353.43 28.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	415 279.22	163 749.92	251 529.30	153.61
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	688.63	1 147.93	459.30	40.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		6 274.62	6 274.62	100.00
Différences positives de change		10.49	10.49	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	215.54	1 626.92	1 411.38	86.75
Total V	416 183.39	172 809.88	243 673.51	140.83
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	191 901.55	12 377.78	179 523.77	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	30 208.08	36 687.38	6 479.30	17.66
Différences négatives de change		25.94	25.94	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		4 338.80	4 338.80	100.00
Total VI	222 109.63	53 429.90	168 679.73	315.70
2- Résultat financier (V-VI)	194 073.76	119 379.98	74 693.98	62.57
3- Résultat courant avant impôts (I-II+III+IV+V-VI)	423 668.32	441 327.67	17 659.35	4.00
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 100.00	6 969.98	4 869.98	69.87
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 000.00	14 000.00	22 000.00	157.14
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	38 100.00	20 969.98	17 130.02	81.69
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 261.86	2 638.00	14 623.86	554.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 529.18	14 199.60	21 329.58	150.21
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	52 791.04	16 837.60	35 953.41	213.53
4- Résultat exceptionnel (VII-VIII)	14 691.04	4 132.38	10 558.63	455.51
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	20 666.00	110 032.00	89 366.00	81.22
Total des produits (I-III+V+VII)	4 675 937.14	4 293 607.98	382 329.16	8.90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 287 625.86	3 958 179.93	329 445.93	8.32
5- Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	388 311.28	335 428.05	52 883.23	15.77

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

42 579.58 163 750.00
6 253.00
SAS GORIOUX & ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 701 380.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 570 054.67 Euros et dégageant un bénéfice de 388 311.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	939 526		
Installations générales agencements aménagements divers	337 116		2 650
Matériel de transport	131 849		127 461
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	243 914		19 749
TOTAL	712 879		149 860
Autres participations	1 665 938		183 752
Prêts, autres immobilisations financières	67 036		
TOTAL	1 732 974		183 752
TOTAL GENERAL	3 385 379		333 612

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			939 526	939 526
TOTAL			939 526	939 526
Installations générales agencements aménagements divers			339 767	339 767
Matériel de transport		43 215	216 095	216 095
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			263 663	263 663
TOTAL		43 215	819 524	819 524
Autres participations		10	1 849 680	1 849 680
Prêts, autres immobilisations financières			67 036	67 036
TOTAL		10	1 916 716	1 916 716
TOTAL GENERAL		43 225	3 675 766	3 675 766

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		930		29 223
TOTAL	28 293	930		29 223
Installations générales agencements aménagements divers	177 775	23 824		201 599
Matériel de transport	34 085	42 899	7 696	69 289
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	136 091	29 461		165 552
TOTAL	347 950	96 185	7 696	436 440
TOTAL GENERAL	376 243	97 115	7 696	465 662

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	930				
TOTAL	930				
Instal.générales agenc.aménag.divers	23 824				
Matériel de transport	42 899				
Matériel de bureau informatique mobilier	29 461				
TOTAL	96 185				
TOTAL GENERAL	97 115				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	623 734	584 696	623 734		584 696
TOTAL	623 734	584 696	623 734		584 696

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	60 023	52 000			112 023
Sur comptes clients	126 551	51 130	13 063		164 618
Autres provisions pour dépréciation	269 230	139 902			409 132
TOTAL	455 804	243 032	13 063		685 773
TOTAL GENERAL	1 079 538	827 728	636 797		1 270 469
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		635 826	636 797		
		191 902			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	67 036	67 036	
Clients douteux ou litigieux	228 090	228 090	
Autres créances clients	985 364	985 364	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 049	1 049	
Impôts sur les bénéfices	125 428	125 428	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 351	16 351	
Groupe et associés	2 090 728	2 090 728	
Débiteurs divers	15 289	15 289	
Charges constatées d'avance	56 693	56 693	
TOTAL	3 586 028	3 586 028	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 701	2 701		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	479 930	122 430	82 500	275 000
Fournisseurs et comptes rattachés	101 999	101 999		
Personnel et comptes rattachés	131 684	131 684		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 628	171 628		
Taxe sur la valeur ajoutée	293 890	293 890		
Autres impôts taxes et assimilés	1 665	1 665		
Groupe et associés	325 984	325 984		
Autres dettes	6 044	6 044		
Produits constatés d'avance	2 451	2 451		
TOTAL	1 517 977	1 160 477	82 500	275 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	263 391			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions/Parts sociales	40.0000	33 750			33 750

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
	352 002		558 103	910 105	
Total	352 002		558 103	910 105	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue et selon les usages propres à notre activité.

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	490 661
Autres créances	1 000
Total	491 661

afm

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 649
Emprunts et dettes financières diverses	8 585
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 528
Dettes fiscales et sociales	189 628
Autres dettes	3 802
Total	230 192

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- Néopost	260		
- Sci Fago	32 116		
- Sci Fago	657		
- gan ass audi q7 eg697ts 2018	199		
- llexis nexis	249		
- edition tissot - 07/18 à 07/19	185		
- stade brestois saison 18/19	521		
- Eic	273		
- Revue Fiduciaire - Intégral RF	295		
- Revue Fiduciaire - FiduExpert	619		
- Revue Fiduciaire	1 502		
- Revue Fiduciaire	741		
- avg antivirus	1 406		
- Editions Francis Lefebvre	347		
- gan q7 eg 697 ts	19		
- gan a7 ex 798 tn	8		
- axa land cn-316-jr	845		
- verlingue ass mutirisques	6 742		
- ovh	33		
- ovh	7		
- ovh	17		
- verlingue multirisque	340		
- Copy concept	137		
- MAAF	791		
- OUEST FRANCEA	162		
- Gan Peugeot 208	424		
- RCA 096658	214		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	27		
- Orange abnnt 01.2019	27		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	27		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	40		

cf
m

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Orange abnnt 01.2019	27		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	27		
- Orange abnnt 01.2019	27		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Orange abnnt 01.2019	40		
- Editions legisl 2019	333		
- CCA Annt 01.01-12.01.19	8		
- CCA AJP abnnt 01.2019	59		
- CCA Altercom	930		
- CCA Stock fournitures	4 635		
- CCA Stock fournitures	730		
- CCA GAN 01.01.19-28.02.19	183		
Total	56 693		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	164 610
Total (1)	164 610
(1) Dont concernant les filiales	164 610

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N°1	Exercice N°1	Ecart N°1/N°1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	198.74	1.128.75	930.01	82.39
20500000 Logiciels	29 421.28	29 421.28		
28050000 Amort.logiciels	29 222.54	28 292.53	930.01	3.29
FONDS COMMERCIAL	910.104.58	910.104.58		
20700000 Fonds commercial	910 104.58	910 104.58		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	333.084.52	364.928.52	18.156.00	4.98
21810000 Inst.gles.agenc.aménag.divers	339 766.52	337 116.47	2 650.05	0.79
21820000 Matériel de transport	216 095.03	131 848.79	84 246.24	63.90
21830000 Matériel de bureau et informat	130 272.39	118 427.14	11 845.25	10.00
21840000 Mobilier	133 390.17	125 486.57	7 903.60	6.30
28181000 Amort. Aai divers	201 598.67	177 774.50	23 824.17	13.40
28182000 Amort.mat. de transport	69 288.93	34 085.30	35 203.63	103.28
28183000 Amort.mat. bureau & inform.	109 389.74	89 596.10	19 793.64	22.09
28184000 Amort.mobilier	56 162.25	46 494.55	9 667.70	20.79
AUTRES PARTICIPATIONS	1.737.657.53	1.605.915.53	131.742.00	8.20
26110000 Titres GCA	97 217.04	97 217.04		
26111200 Titres Santefi	80 000.00		80 000.00	
26115000 Titres GGMA	86 382.56	86 382.56		
26116000 Titres GFE	361 000.00	361 000.00		
26117000 Titres A2CG	264 000.00	264 000.00		
26119000 Titres SARL GFRH	4 000.00	4 000.00		
26120000 Titres GF Do Brasil	55 291.73	55 291.73		
26120400 Titres GF Consultoria Curitiba	1 240.46	1 240.46		
26120500 Titres GF Chili	4 434.00	4 434.00		
26120510 Titres Gorioux Chili SpA	3 752.00		3 752.00	
26125000 Titres Sci Fago	50 000.00	50 000.00		
26126000 Titres Sci Kerfago	7 000.00	7 000.00		
26127000 Titres Sci GFRH	500.00	500.00		
26130000 Titres AAEC	348 990.00	248 990.00	100 000.00	40.16
26142000 Titres GFB Brigadeiro	350 000.00	350 000.00		
26145000 Titres GFB Auditores	1 948.44	1 948.44		
26146000 Titres GFB Rio	1 573.20	1 573.20		
26155000 Titres Cofinance Expert	44 400.00	44 400.00		
26160000 Titres HCG	52 000.00	52 000.00		
26161000 Titres Financière Les Abeilles	1.00	1.00		
26175000 Titre GF de La Celle		10.00	10.00	100.00
26180000 Titre GF Espana	8 000.00	8 000.00		
26190000 Titres GFK Audit	2 735.00	2 735.00		
26195000 Titres Click and Boat	25 215.00	25 215.00		
29612040 Dépr. Titres Curitiba	1 240.46	1 240.46		
29612050 Dépr. Titres Chili	4 434.00	4 434.00		
29614500 Dépr. Titres GFB Auditores	1 948.44	1 948.44		
29615500 Dépr. Titres Cofinance	44 400.00	44 400.00		
29616000 Dépréciation titres HCG	52 000.00		52 000.00	
29618000 Dépr. Titres GF Espagne	8 000.00	8 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	67.036.00	67.036.00		
27500000 Dépôts & cautionnements	67 036.00	67 036.00		
Total II	31.098.081.37	2.949.113.38	148.967.99	5.05

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 048 835.97	1 104 374.85	55 538.88	5.03
41100000 Clients		558 172.12	558 172.12	100.00
41100001 Clients PMG	13 228.93		13 228.93	
41100002 Clients GWG	18 361.20		18 361.20	
41100003 Clients DC	50 391.16		50 391.16	
41100004 Clients BG	20 263.74		20 263.74	
41100005 Clients HM	147 481.25		147 481.25	
41100006 Clients MPP	15 727.20		15 727.20	
41100007 Clients ELB	111 847.00		111 847.00	
41100008 Clients JM	47 353.64		47 353.64	
41100009 Clients JELL	66 358.00		66 358.00	
41100010 Clients LK	3 690.80		3 690.80	
41600000 Clients: douteux	228 090.01	181 699.78	46 390.23	25.53
41810000 Clients: Fae	490 661.20	491 053.54	392.34	0.08
49100000 Prov.dépréc.comptes clients	164 618.16	126 550.59	38 067.57	30.08
AUTRES CREANCES	1 840 869.90	1 801 382.45	39 487.45	2.19
40100000 Fournisseurs	15 289.47	5 901.63	9 387.84	159.07
40980000 Fournisseurs: Aao		4 073.95	4 073.95	100.00
43780000 Sodexo - Chèques restaurant	49.00		49.00	
43870000 Organismes sociaux : Par	1 000.00	2 333.34	1 333.34	57.14
44400000 Etat: impôts sur les bénéfiques	125 428.00	39 935.96	85 492.04	214.07
44566000 Tva s/aut.biens et services	11 484.96	10 626.86	858.10	8.07
44580000 Tva à régulariser	153.00		153.00	
44586000 Tva sur factures non parvenues	4 079.41	2 131.52	1 947.89	91.39
44587500 Tva sur avoirs à accorder	633.61	1 140.00	506.39	44.42
45101000 Compte courant SCI GFRH	24 827.07	20 499.38	4 327.69	21.11
45101100 Compte courant GFRH		39 641.73	39 641.73	100.00
45102000 Compte courant SARL GGMA	10 307.44	21 978.46	11 671.02	53.10
45103000 Compte courant GF Espana	125 533.53	99 535.12	25 998.41	26.12
45106000 Compte courant GFB Consultoria	16 870.84	16 224.00	646.84	3.99
45106500 Compte courant GF Brigadeiro	430 554.28	400 000.00	30 554.28	7.64
45107000 Compte courant GF Do Brésil	291 878.95	346 418.91	54 539.96	15.74
45107100 Compte courant GF Auditores	11 869.00	11 412.50	456.50	4.00
45107200 Compte courant GFK Audit	47 596.84	45 825.39	1 771.45	3.87
45108000 Compte courant Sci Fago	338 421.17	279 342.56	59 078.61	21.15
45108500 Compte courant Sci Kerfago	32.73	1 960.11	1 927.38	98.33
45150000 Compte courant GCA	2 683.33		2 683.33	
45170000 Compte courant Cofinance	28 801.63	25 409.57	3 392.06	13.35
45175000 Compte courant GC Curitiba	33 163.34	31 891.83	1 271.51	3.99
45176000 Compte courant GFA Chili	161 005.00	161 005.00		
45176200 Cpte courant GORIOUX SpA	28 937.90		28 937.90	
45177000 Compte courant A2CG	78 630.63	25 988.98	52 641.65	202.55
45178000 Compte courant GFA	241 381.16	212 056.75	29 324.41	13.83
45187000 Intérêts à recevoir sur C/c	42 579.58	52 987.44	10 407.86	19.64
45191000 Compte courant F. Les Abeilles	53 414.77	87 344.01	33 929.24	38.85
45192000 Compte courant HCG	122 238.77	120 056.24	2 182.53	1.82
46710000 Débours		2 735.17	2 735.17	100.00
46870000 Divers produits à recevoir		1 000.00	1 000.00	100.00
49510300 Dépréc. C/C GF Espagne	62 766.77	49 767.56	12 999.21	26.12
49517000 Dépréc. C/C Cofinance	28 801.63	25 409.57	3 392.06	13.35
49517500 Dépréc. C/C Curitiba	33 163.34	31 891.83	1 271.51	3.99
49517600 Dépréc. C/C Chili	161 005.00	161 005.00		
49517700 Dépréciation c/c HCG	122 238.77		122 238.77	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N°	Exercice N°1	Ecart N°/N°1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	119.80	723.00	842.80	116.57
50310000 Actions - Portefeuille CA	1 036.52	1 879.32	842.80	44.85
59031000 Prov. dépréc. des actions CA	1 156.32	1 156.32		
DISPONIBILITES	657.920.39	660.297.41	5.277.02	10.50
51120000 Remises de chèques	11 920.20		11 920.20	
51210000 Banque : Crédit Agricole 8001	2 432.05	17 748.68	15 316.63	86.30
51210100 Banque : Crédit Agricole 4724	130 000.00		130 000.00	
51211000 Banque : Bnp Paribas		475.88	475.88	100.00
51212000 Crédit Agricole- Compte Titres	1 061.92	3.58	1 058.34	NS
51213000 Compte à terme: Kéréa	350 685.18	534 691.67	184 006.49	34.41
51230000 Banque : Arkéa	148 552.03	91 980.39	56 571.64	61.50
51240000 Banque : Société Générale	9 969.33	13 534.73	3 565.40	26.34
51260000 Banque : CIO	428.26	227.58	200.68	88.18
51280000 Banque : Lcl	284.58	265.84	18.74	7.05
51290000 Banque : Banque Populaire	354.31	280.31	74.00	26.40
51291000 Banque : Caisse d'Epargne	299.88	339.05	39.17	11.55
53100000 Caisse	0.91	0.91		
53100010 Caisse Zloty	518.08	172.19	345.89	200.88
53100020 Caisse Lei	140.60	174.09	33.49	19.24
53100030 Caisse Real	328.80	236.38	92.42	39.10
53100040 Caisse Dollars Us	43.54	43.54		
53100050 Caisse Pesos Chilien	0.72	122.59	121.87	99.41
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	56.692.76	49.759.25	6.933.51	13.93
48600000 Charges constatées d'avance	56 692.76	49 759.25	6 933.51	13.93
Total III	3.603.299.22	3.616.536.96	13.237.74	10.37
TOTAL GENERAL	6.701.380.59	6.565.650.34	135.730.25	2.07

CP
M

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N°	Exercice N°1	Ecart N° / N°1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CAPITAL				
10130000 Capital souscrit appelé versé	1 350 000.00	1 350 000.00		
RESERVE LEGALE				
10610000 Réserve légale	135 000.00	135 000.00		
AUTRES RESERVES				
10680000 Autres réserves	2 714 636.92	2 454 208.87	260 428.05	10.61
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
	388 311.28	335 428.05	52 883.23	15.77
Total I	4 587 948.20	4 274 636.92	313 311.28	7.33
PROVISIONS POUR CHARGES				
15810000 Provision pour R&C	584 695.89	623 734.21	39 038.32	6.26
Total II	584 695.89	623 734.21	39 038.32	6.26
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
16420000 Emprunt Arkéa: 70 KE n°506	35 429.81	52 821.04	17 391.23	32.92
16481000 Emprunt BPI: 580 KE	87 000.00	203 000.00	116 000.00	57.14
16482000 Emprunt BPI: 150 KE	82 500.00	112 500.00	30 000.00	26.67
16483000 Emprunt BPI: 500 KE	275 000.00	375 000.00	100 000.00	26.67
16884000 Intérêts courus sur emprunts	2 113.84	2 965.08	851.24	28.71
CONCOURS BANCAIRES COURANTS				
51211000 Banque : Bnp Paribas	52.12		52.12	
51860000 Agios à payer	534.98		534.98	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
45107050 Compte courant GF Do Brasil	210 493.25	175 796.43	34 696.82	19.74
45119000 Compte courant Gorioux Frères	2 577.07	2 093.62	483.45	23.09
45150000 Compte courant GCA		4 489.45	4 489.45	100.00
45179000 Compte courant GFE	1 582.68	334.51	1 248.17	373.13
45500000 Compte courant Vincent Gorioux	44 262.51	522.86	43 739.65	NS
45501000 Compte courant A.Marie Gorioux	7.00	7.00		
45505000 Compte courant Hubert Mercier	56.04	47.71	8.33	17.46
45506100 Compte courant FX Gorioux	23.06	23.06		
45506200 Compte courant Romain Gorioux	18.41	18.41		
45506300 Compte courant PM Gorioux	58 345.01	17 058.68	41 286.33	242.03
45506400 Compte courant Edouard Gorioux	34.72	34.72		
45586000 Intérêts à payer sur C/c	8 584.61	7 966.65	617.96	7.76
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
41910000 Clients: avances & acomptes	10 759.49	12 887.56	2 128.07	16.51
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000 Fournisseurs	76 470.88	54 306.46	22 164.42	40.81
40810000 Fournisseurs: Fnp	25 528.20	19 606.90	5 921.30	30.20
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42100000 Personnel: rémunérations dues		1 587.98	1 587.98	100.00
42500000 Personnel: avances et acomptes		41.38	41.38	100.00
42820000 Personnel: congés payés	73 832.38		73 832.38	
42860000 Personnel: charges à payer	55 914.00	165 350.00	109 436.00	66.18

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N°	Exercice N°1	Ecart N°/N°1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
42870000 Personnel FD à rembourser	1 937.35		1 937.35	
43100000 Urssaf	49 327.52	38 813.17	10 514.35	27.09
43710000 Taxe d'apprentissage	10 099.91		10 099.91	
43711000 Formation continue	19 616.01		19 616.01	
43712000 Effort de construction	1 874.99		1 874.99	
43713000 Paritarisme	333.83		333.83	
43720000 Pôle Emploi (Brésil)	340.02		340.02	
43733000 Cre-Ircafex (Brésil)	1 259.22		1 259.22	
43750000 Cavec	3 379.34	3 653.41	274.07	7.50
43760000 Malakoff	13 710.01	11 045.13	2 664.88	24.13
43770000 Verlingue	15 407.77	16 126.02	718.25	4.45
43860000 Organismes sociaux: Cap	56 279.61	102 096.76	45 817.15	44.88
44551000 Tva à décaisser	81 820.58	45 296.00	36 524.58	80.64
44571001 Tva collectée à 19.6 %	9 485.98	10 027.15	541.17	5.40
44571002 Tva collectée à 20 %	120 806.93	121 288.07	481.14	0.40
44580000 Tva à régulariser		12 458.00	12 458.00	100.00
44587000 Tva sur factures à établir	81 776.87	81 842.26	65.39	0.08
44598600 Tva sur avoirs à obtenir		678.99	678.99	100.00
44860000 Etat : charges à payer	1 665.00	461.00	1 204.00	261.17
AUTRES DETTES	6 044.26	15 033.75	8 989.49	59.80
41100000 Clients		12.00	12.00	100.00
41100009 Clients JELL	166.68		166.68	
41980000 Clients: Aae	3 801.68	6 840.00	3 038.32	44.42
46726130 Débours : GORIOUX B.	76.66	150.00	73.34	48.89
46726140 Débours : GF Do Brasil	1 344.91		1 344.91	
46726200 Débours: AAEC	392.73	392.73		
46726800 Débours: Santefi		746.19	746.19	100.00
46726900 Débours: Autres groupe	261.60		261.60	
46730000 Autres deb/cred divers		6 892.83	6 892.83	100.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 451.24		2 451.24	
48700000 Produits constatés d'avance	2 451.24		2 451.24	
Total IV	1 528 736.50	1 667 279.21	138 542.71	8.31
TOTAL GENERAL	6 701 380.59	6 565 650.34	135 730.25	2.07

*CP
M*

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2018-12	31/12/2017-12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	3 570 054.67	3 499 847.56	70 207.11	2.01
70600000 Honoraires : comptable	2 170 005.23	2 290 444.93	120 439.70	5.26
70600001 Honoraires : social	634 522.51	538 363.85	96 158.66	17.86
70600002 Honoraires : juridique	81 946.18	40 641.83	41 304.35	101.63
70600003 Honoraires NS	27 492.50		27 492.50	
70602000 Honoraires : comptable (intra)		1 685.00	1 685.00	100.00
70602002 Honoraires : juridique (intra)		500.00	500.00	100.00
70610000 Sous-traitance commissariat	496.00	496.00		
70610003 Honoraires contrôle qualité	1 500.00	600.00	900.00	150.00
70611000 Sous-traitance GGMA	71 125.24	69 442.50	1 682.74	2.42
70611100 Sous-traitance GCA	60 054.75	51 122.50	8 932.25	17.47
70613000 Sous-traitance GFE	113 535.75	89 164.90	24 370.85	27.33
70613400 Sous-traitance A2CG	1 547.12		1 547.12	
70614000 Sous-traitance GFA	21 332.25	23 554.00	2 221.75	9.43
70615000 Sous traitance AAEC	15 420.20	4 522.00	10 898.20	241.00
70615100 Sous traitance juridique AAEC		2 637.50	2 637.50	100.00
70616000 Sous traitance Santefi	97 781.56	91 841.12	5 940.44	6.47
70650000 Frais de déplacements	3 335.33	3 551.55	216.22	6.09
70651000 Frais déplacements à 10 %	106.46		106.46	
70655000 Frais de déplacements Exo TVA	4 036.28		4 036.28	
70660000 Frais de dossiers	39 444.82	58 238.00	18 793.18	32.27
70801100 Fournitures facturées	518.40	880.00	361.60	41.09
70810000 Pdts activités annexes (CGA)		1 452.00	1 452.00	100.00
70810001 Prestations intragroupe	64 200.00	65 049.00	849.00	1.31
70815000 Refacturation Navis		10 797.69	10 797.69	100.00
70817000 Refacturation Ed.Législatives		3 918.54	3 918.54	100.00
70820000 Refacturation frais divers	6 028.10	10 234.41	4 206.31	41.10
70830000 Refacturation frais divers exo	9 872.50	165.20	9 707.30	NS
70840000 Mise à disposition personnel	61 643.49	57 050.02	4 593.47	8.05
70890200 Refact. frais divers NS		4 108.72	4 108.72	100.00
70891000 Assistance GF Do Brasil	84 110.00	79 386.30	4 723.70	5.95
Chiffre d'affaires NET	3 570 054.67	3 499 847.56	70 207.11	2.01
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 964.76	10 499.33	4 534.57	43.19
74000000 Subventions	5 964.76	10 499.33	4 534.57	43.19
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	637 103.92	589 400.24	47 703.68	8.09
78150000 Reprise s/prov. pour R&C	623 734.21	583 746.55	39 987.66	6.85
78174000 Reprise s/prov. dépréc. actifs	13 062.67	3 547.14	9 515.53	268.26
79100000 Transfert charges d'expl. NS	307.04	1 121.80	814.76	72.63
79100001 Transfert charges d'expl.		984.75	984.75	100.00
AUTRES PRODUITS	8 530.40	80.99	8 449.41	NS
75800000 Produits divers de gestion	8 530.40	80.99	8 449.41	NS
Total des Produits d'exploitation	4 221 653.75	4 099 828.12	121 825.63	2.97
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 142 255.37	1 149 733.05	7 477.68	0.65
60604000 Carburant	6 775.54	3 917.21	2 858.33	72.97
60606000 Produits d'entretien	361.89	1 031.12	669.23	64.90
60610000 Electricité	8 660.55	4 297.56	4 362.99	101.52
60630000 Achats fournitures&Equipements	11 268.44	18 503.98	7 235.54	39.10
60631000 Décoration	224.01	1 509.45	1 285.44	85.16
60640000 Achats produits entretien	218.33		218.33	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart-N / N-1	
			Euros	%
60642000 Fournitures de bureau	18 117.74	10 348.35	7 769.39	75.08
60643000 Papier	3 346.24	6 959.53	3 613.29	51.92
60645000 Fournitures informatiques	5 205.45	4 444.41	761.04	17.12
61100000 Sous-traitance GGMA	105 833.03	114 551.54	8 718.51	7.61
61110100 Sous-traitance GFE	335 801.93	362 469.58	26 667.65	7.36
61110110 Sous-traitance GFA	4 830.00	12 890.00	8 060.00	62.53
61110120 Sous-traitance AAEC	40 980.00	20 721.00	20 259.00	97.77
61110140 Sous-traitance GCA	39 390.25	52 937.25	13 547.00	25.59
61110160 Sous-traitance GFK Audit	10 000.00		10 000.00	
61110200 Sous-traitance diverses		2 600.00	2 600.00	100.00
61322000 Locations : Sci Fago : bureaux	126 842.22	101 484.00	25 358.22	24.99
61323000 Locations : Sci Fago : Archive	2 572.92	2 520.49	52.43	2.08
61341000 Location routeur		135.00	135.00	100.00
61350000 Location: machine à affranchir	765.02	754.52	10.50	1.39
61351000 Locations diverses	275.95	91.75	184.20	200.76
61400000 Chg. locatives de copropriété	6 688.04	4 319.02	2 369.02	54.85
61500000 Entretien matériel de transpor	2.00		2.00	
61510000 Entretien & réparations divers	732.29	893.95	161.66	18.08
61520000 Nettoyage bureaux	13 933.02	9 884.34	4 048.68	40.96
61551000 Entr. mat. de bureau et infor.	376.33	1 022.74	646.41	63.20
61552000 Entretien véhicules HT	261.77	4 242.98	3 981.21	93.83
61552500 Entretien véhicules VP TTC	4 048.45	2 151.42	1 897.03	88.18
61553000 Entr.& réparat. constructions		981.77	981.77	100.00
61554000 Entr.& réparations copieurs	7 269.78	6 487.98	781.80	12.05
61560000 Maintenance Coala	1 303.25	1 274.95	28.30	2.22
61560100 Maintenance Cegid	21 175.22	15 161.76	6 013.46	39.66
61561000 Maintenance diverse	7 990.79	7 186.26	804.53	11.20
61563000 Prestations Cegid	1 224.70		1 224.70	
61564000 Maintenance Alsyone	735.45	706.55	28.90	4.09
61565100 Maintenance Alsyone Sauvegarde		2 250.00	2 250.00	100.00
61601000 Assurance: Multirisque bâti.	6 560.76	5 525.92	1 034.84	18.73
61602000 Assurance: RC Pro.	15 114.33	17 473.87	2 359.54	13.50
61603000 Assurance: Véhicule VG	971.90	928.30	43.60	4.70
61604000 Assurance: Véhicule PMG	1 238.66	1 182.36	56.30	4.76
61605000 Assurance: Véhicule HM	749.41	829.47	80.06	9.65
61606000 Assurance : Véhicule dispo G&A	390.96		390.96	
61607000 Ass véhicule BG	883.61		883.61	
61610100 Assurance: Emp BPI 580KE	1 400.00	1 400.00		
61610200 Assurance: Emp BPI 150KE	165.00	165.00		
61610300 Assurance: Emp BPI 500KE	550.00	550.00		
61810000 Documentation	1 052.92	1 668.14	615.22	36.88
61815000 Revue Fiduciaire	2 424.39	1 881.18	543.21	28.88
61820000 Editions Législatives	3 923.88	6 399.93	2 476.05	38.69
61850000 Mémento	6 471.83	17 594.69	11 122.86	63.22
61851000 Stages formations congrès	12 908.85	9 477.88	3 430.97	36.20
61855000 Frais Infogreffe	1 648.45	2 088.97	440.52	21.09
61861000 Herbergement Silae	33 113.11	12 854.98	20 258.13	157.59
62260000 Honoraires	6 353.60	4 321.80	2 031.80	47.01
62261000 Honoraires Brésil	34 894.97	31 287.66	3 607.31	11.53
62261300 Honoraires Hong Kong	3 690.00		3 690.00	
62262000 Prestations Coala Edi		3.30	3.30	100.00
62262200 Honoraires divers	5 303.72	7 700.00	2 396.28	31.12
62262300 Honoraires recrutement	12 052.40	12 249.60	197.20	1.61
62263000 Prestations EDI	4 643.31	4 363.10	280.21	6.42
62264000 Prestations Cegid	5 704.75	9 806.00	4 101.25	41.82

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Écart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
62270000 Frais actes et contentieux	58.89	88.84	29.95	33.71
62310000 Annonces et insertions		622.01	622.01	100.00
62340000 Publicité publications	14 254.49	8 487.29	5 767.20	67.95
62341000 Cadeaux: clientèle	1 684.37	679.97	1 004.40	147.71
62342000 Cadeaux: personnel	5 331.33	4 659.64	671.69	14.42
62350000 Décoration	84.00		84.00	
62400000 Déménagements archives		120.00	120.00	100.00
62420000 Transports DHL	153.27	255.69	102.42	40.06
62510000 Frais de dépl.: V. Gorioux	1 196.01	2 489.13	1 293.12	51.95
62510001 Frais de dépl.: P.M. Gorioux	13 595.82	7 086.91	6 508.91	91.84
62510010 Frais de dépl.: Brésil	4 444.46	5 860.72	1 416.26	24.17
62510022 Déplacement Chine	2 058.00		2 058.00	
62510040 Frais de dépl.: Espagne	1 238.22	2 752.45	1 514.23	55.01
62510050 Frais dépl: Pologne & Roumanie	5 602.27	2 552.41	3 049.86	119.49
62510060 Frais de dépl.: Chili	448.94	2 238.66	1 789.72	79.95
62510100 Frais de dépl.: D. Vesque	1 794.13	4 154.32	2 360.19	56.81
62511200 Frais de dépl.: F. Guillou	5 699.28	5 863.89	164.61	2.81
62511600 Frais de dépl.: H. Mercier	3 165.21	1 609.88	1 555.33	96.61
62511700 Frais de dépl.: Secrétaires	40.00	18.25	21.75	119.18
62511800 Frais de dépl.: E. Le Berre		1 644.83	1 644.83	100.00
62511820 Frais de dépl.: M. Guillou		223.71	223.71	100.00
62511900 Frais de dépl.: M.P. Primas	3 433.85	3 397.43	36.42	1.07
62511922 Frais de dépl.: S. Beuvar	1 398.53	2 822.57	1 424.04	50.45
62511926 Frais de dépl.: J. Le Loupp	1 750.28	955.34	794.94	83.21
62511931 Frais de dépl.: J. Turbiez		201.07	201.07	100.00
62511934 Frais de dépl.: B. Gorioux	258.15	7 944.60	7 686.45	96.75
62511935 Frais de dépl.: R. Salaun	154.70	243.95	89.25	36.59
62511936 Frais de dépl.: J. Moisan	644.75	447.78	196.97	43.99
62511939 Frais de dépl.: E. Kerros		242.73	242.73	100.00
62511941 Frais de dépl.: C. Le Breton		104.40	104.40	100.00
62511943 Frais de dépl.: H. Hémon		106.89	106.89	100.00
62511944 Frais de dépl.: P. Kervran		290.96	641.38	220.44
62511945 Frais de dépl.: C.Herard	158.56		158.56	
62511946 Frais de dépl.: C. Le Marrec	1 468.86	350.98	1 117.88	318.50
62511947 Frais de dépl.: C. Ponthieux	734.58	1 782.76	1 048.18	58.80
62511948 Frais de dépl.: G. Grall	3 171.21	5 072.03	1 900.82	37.48
62511949 Frais de dépl.: D. Gloaguen		564.78	564.78	100.00
62511950 Frais de dépl.: A. Guéréven	249.78	205.47	44.31	21.57
62511951 Frais de dépl.: L. Kerhoas	2 458.18	2 166.56	291.62	13.46
62511952 Frais de dépl.: B. Cadoret	3 142.05	6 089.04	2 946.99	48.40
62511954 Frais de dépl.: M. Archambaud	355.09	651.22	296.13	45.47
62511956 Frais de dépl.: S. Bastian	759.62	248.52	511.10	205.66
62511957 Frais de dépl.: E. Looock	432.15	706.18	274.03	38.80
62511958 Frais de dépl.: D. Fischer	904.08	1 728.82	824.74	47.71
62511959 Frais de dépl.: L. De Sousa C.	982.10	671.82	310.28	46.18
62511960 Frais de dépl.: S.Expuesto	611.27	1 759.77	1 148.50	65.26
62511961 Frais de dépl.: I. Le Maitre		98.60	98.60	100.00
62511962 Frais de dépl.: L. Kerveillant	287.99	37.49	250.50	668.18
62511963 Frais de dépl.: D. Croguennec	1 006.58		1 006.58	
62511964 Frais de dépl.: A. Menesguen	142.80		142.80	
62511965 Frais de dep.: M Le Heno	477.65		477.65	
62511966 Frais de dépl.: R Roelandt	698.15		698.15	
62511967 Frais de dplct Lers Phillipine	217.91		217.91	
62514000 Frais de dépl.: Divers		290.91	290.91	100.00
62560000 Missions & réceptions	22 360.90	24 506.95	2 146.05	8.76

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
62561000 Frais café-Thé	3 372.95	3 322.74	50.21	1.51
62601500 Internet: Orange 1771	6.02	646.28	640.26	99.07
62601600 Service messagerie Adista	9 840.18	8 640.24	1 199.94	13.89
62604000 Tél.: Alter Telecom	6 314.50	6 185.06	129.44	2.09
62604100 Portable collaborateur		281.64	281.64	100.00
62604400 Tél : 06.87.64.17.50 (CP)	448.95	140.01	308.94	220.66
62604500 Tél.: 02.98.10.13.53 (ADSL)		220.68	220.68	100.00
62604800 Tél.: 06.27.74.42.58 (PMG)	841.49	651.02	190.47	29.26
62604900 Tél.: 06.61.78.62.19 (ELB)	494.18	362.81	131.37	36.21
62605000 Tél.: 06.78.80.50.99 (MG)		422.38	422.38	100.00
62605100 Tél.: 06.07.66.16.44 (MA)	373.06	325.50	47.56	14.61
62605200 Tél.: 06.07.46.78.23 (HM)	425.00	357.73	67.27	18.80
62605300 Tél.: 06.07.35.70.32 (VG)	732.06	897.22	165.16	18.41
62605400 Tél.: 06.07.63.74.07 (LK)	412.00	325.50	86.50	26.57
62605500 Tél.: 06.82.67.08.64 (GG)	494.04	342.65	151.39	44.18
62605600 Tél.: 06.08.48.59.58 (FG)	373.00	326.58	46.42	14.21
62605700 Tél.: 06.73.07.00.28 (JELL)	381.07	325.90	55.17	16.93
62605800 Tél.: 06.71.68.21.20 (MPP)	375.10	348.82	26.28	7.53
62605810 Tél.: 06.28.58.29.01 (BDLC)	495.17	326.79	168.38	51.53
62605820 Tél.: 06.48.04.61.45 (CM)	465.08	589.25	124.17	21.07
62605830 Tél.: 06.08.06.03.22 (DF)	413.00	231.22	181.78	78.62
62605840 Tél.: 06.79.14.73.48 (JM)	421.00	508.40	87.40	17.19
62605850 Tél.: 06.24.81.14.96 (clé 3G)		88.97	88.97	100.00
62605860 Tél.: 06.12.05.22.16 (clé 3G)		75.32	75.32	100.00
62605870 Tél: 06.22.74.49.39 (clé3G HM)		75.32	75.32	100.00
62605880 Tél.: 06.84.53.74.60 (SB)	341.00	374.00	33.00	8.82
62605890 Tél.: 06.30.41.30.66 (RR)	524.46	512.70	11.76	2.29
62605891 Tél : 06.70.52.52 (DC)	507.10		507.10	
62605892 Tél : 06.70.91.16.33 (D SOUSA)	510.75		510.75	
62605900 Téléphone divers	930.33	1 184.39	254.06	21.45
62606100 Tél. : 02.98.10.15.46 (Etebac)	7.68	255.62	263.30	103.00
62606300 SDSL		1 375.00	1 375.00	100.00
62610000 Frais d'affranch.contrat&conso	21 704.34	19 580.47	2 123.87	10.85
62620000 Frais postaux et télécom.		171.01	171.01	100.00
62700000 Services bancaires assimilés	12 337.53	10 128.80	2 208.73	21.81
62810000 Dons, cotisations	17 767.48	15 622.08	2 145.40	13.73
62818000 Mécénat	1 500.00	1 500.00		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	71 883.83	52 579.59	19 303.74	36.71
63120000 Taxe d'apprentissage	9 842.56	8 977.35	865.21	9.64
63330000 Formation continue	19 616.01	13 254.59	6 361.42	47.99
63340000 Effort de construction	3 342.17	16.82	3 325.35	NS
63350000 Paritarisme	333.83		333.83	
63380000 Contribution Agefiph		1 614.48	1 614.48	100.00
63511500 CVAE	15 984.00	14 320.00	1 664.00	11.62
63511600 CFE	5 554.00	5 567.00	13.00	0.23
63512000 Taxes foncières	11 482.00	8 668.00	2 814.00	32.46
63514000 Taxe sur véhicule des sociétés	3 978.00	2 511.37	1 466.63	58.40
63540000 Droit d'enregistrement		159.00	159.00	100.00
63780000 Cartes grises - vignettes	1 536.76	520.94	1 015.82	195.00
63781000 Taxes diverses	214.00	199.00	15.00	7.54

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 524 842,22	1 585 440,26	139 401,96	10,06
64100000 Rémunérations	1 379 115.71	1 661.60	1 377 454.11	NS
64110000 Rémunérations : direction		266 006.91	266 006.91	100.00
64111000 Rémunérations : cadres		388 659.17	388 659.17	100.00
64112000 Rémunérations : comptables		612 768.39	612 768.39	100.00
64113000 Rémunérations : secrétaires		49 054.73	49 054.73	100.00
64114000 Rémunérations : Apprentis		5 557.98	5 557.98	100.00
64115000 Rémunérations : Brésil		34 599.89	34 599.89	100.00
64120000 Congés payés	19 122.38	5 654.00	13 468.38	238.21
64130000 Primes cadres	55 914.00	11 585.00	67 499.00	582.64
64140000 Indemnités, avantages divers	26 975.93	1 467.22	25 508.71	NS
64141000 Avantage en nature		4 430.00	4 430.00	100.00
64141100 Indemnités PCS	12 000.00	12 000.00		
64142000 Chèques restaurant	31 714.20	26 959.80	4 754.40	17.64
64195000 Remboursements Génération		2 934.43	2 934.43	100.00
CHARGES SOCIALES	510 365,24	478 465,57	31 899,67	6,67
64510000 Cotisations : Urssaf	400 288.19	359 791.18	40 497.01	11.26
64511000 Cotisations : Cfe (Brésil)	5 071.42	4 483.80	587.62	13.11
64530000 Cotisations : Médéric	76 402.84	39 512.19	36 890.65	93.37
64531000 Cotisations : Médéric cadres	41 300.40	68 840.74	27 540.34	40.01
64533000 Cotis.: Cre - Ircafex (Brésil)	3 043.80	2 993.25	50.55	1.69
64536000 Cotisations : Verlingue	43 130.80	18 341.60	24 789.20	135.15
64537000 Cotisations : Verlingue N.C		19 933.30	19 933.30	100.00
64541000 Coti.: Pôle Emploi (Brésil)	1 470.08	1 445.11	24.97	1.73
64542000 Cotis.: Mut. Welcare (Brésil)	1 204.44	1 116.00	88.44	7.92
64543000 Cotis.: Prév. Humanis (Brésil)	496.68	490.00	6.68	1.36
64550000 Cotisations : Cavec	7 586.23	7 142.40	443.83	6.21
64570000 Cotisations : Prédica		10 000.00	10 000.00	100.00
64580000 Cotisations: charges s/ congés	3 794.61	2 453.00	1 341.61	54.69
64581000 Cotisations: charges s/ primes	42 820.00	5 793.00	37 027.00	639.17
64590000 Cice	49 230.00	54 721.00	5 491.00	10.03
64700000 Cotisations : sur primes	15 457.00		15 457.00	
64750000 Cotisations: méd. du travail	3 168.75	2 437.00	731.75	30.03
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	97 174,97	77 995,88	19 179,14	24,51
68111000 Dot. amort. sur immob. incor.	930.01	1 881.78	951.77	50.58
68112000 Dot. amort. sur immob. corp.	96 184.96	76 114.05	20 070.91	26.37
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	51 130,24	28 189,59	22 940,65	81,38
68174000 Dot. prov. dépréc. créances	51 130.24	28 189.59	22 940.65	81.38
DOTATIONS AUX PROVISIONS	584 695,89	623 734,21	39 038,32	6,26
68150000 Dot. prov. pour R&C	584 695.89	623 734.21	39 038.32	6.26
AUTRES CHARGES	92 771,93	141 742,38	1 970,46	1,67
65300000 Jetons de présence	4 000.00	4 000.00		
65400000 Pertes s/ créances	5 218.06	7 504.19	2 286.13	30.46
65800000 Charges de gestion courante	553.87	238.14	315.73	132.58
Total des Charges d'exploitation	3 992 059,19	3 777 880,43	214 178,76	5,67
Resultat d'exploitation	229 594,56	321 947,69	92 353,13	28,69

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	415 279.22	163 749.92	251 529.30	153.61
76110000 Revenus des titres	372 699.64	110 762.48	261 937.16	236.49
76170000 Revenus des créances/particip.	42 579.58	52 987.44	10 407.86	19.64
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	688.63	1 147.93	459.30	40.01
76800000 Autres produits financiers	688.63	1 147.93	459.30	40.01
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		6 274.62	6 274.62	100.00
78665000 Rep. prov. dépréc. des VMP		1 840.62	1 840.62	100.00
78681000 Repr. prov. comptes courants		4 434.00	4 434.00	100.00
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		10.49	10.49	100.00
76600000 Gains de change		10.49	10.49	100.00
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	215.54	1 626.92	1 411.38	86.75
76700000 Produits nets s. cession action	215.54	1 626.92	1 411.38	86.75
Total des Produits financiers	416 188.39	172 809.88	243 373.51	140.83
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	191 901.55	12 377.78	179 523.77	NS
68660000 Dot. prov. dépréc. des titres	52 000.00		52 000.00	
68665000 Dot. prov. dépréc. des VMP		1 156.32	1 156.32	100.00
68681000 Dot. dépr. comptes courants	139 901.55	11 221.46	128 680.09	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	30 208.08	36 687.38	6 479.30	17.66
66100000 Intérêts débiteurs	9.83	43.67	33.84	77.49
66120000 Intérêts sur emprunts	21 613.64	28 677.06	7 063.42	24.63
66130000 Intérêts sur comptes courants	8 584.61	7 966.65	617.96	7.76
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE		25.94	25.94	100.00
66600000 Perte de change		25.94	25.94	100.00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		4 338.80	4 338.80	100.00
66700000 Moins values s/ cessions d'act		4 338.80	4 338.80	100.00
Total des Charges financières	222 109.63	53 129.90	168 979.73	315.70
Résultat financier	194 078.76	119 379.98	74 693.78	62.57
Résultat courant avant impôts	423 668.32	441 327.67	17 659.35	4.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 100.00	6 969.98	4 869.98	69.87
77180000 Produits exceptionnels divers		6 969.98	6 969.98	100.00
77200000 Produits s/ exercices antérieur	2 100.00		2 100.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	36 000.00	13 000.00	23 000.00	176.92
77520100 Pds cession immos corp. exo	36 000.00	13 000.00	23 000.00	176.92
77560000 Produits cession s. immob. fi.		1 000.00	1 000.00	100.00
Total des Produits exceptionnels	38 100.00	20 969.98	17 180.02	31.69
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	17 261.86	2 633.00	14 623.86	54.35
67120000 Amendes	90.00	35.00	55.00	157.14
67188000 Charges exceptionnelles	2 500.00	2 603.00	103.00	3.96
67200000 Perte sur exercices antérieurs	14 671.86		14 671.86	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL				
67520000 Vnc des immob. corp. cédées	35 519.18	13 199.60	22 319.58	169.09
67560000 Vnc des immob. fi. cédées	10.00	1 000.00	990.00	99.00
Total des Charges exceptionnelles	52 791.04	16 837.60	35 953.44	213.53
Resultat exceptionnel	14 691.04	4 132.38	10 558.66	255.51
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
69500000 Impôts sur les bénéfices	20 666.00	110 032.00	89 366.00	81.22
Total des produits	4 675 937.14	4 293 607.83	382 329.31	8.90
Total des charges	4 287 1625.86	3 958 179.93	329 475.93	8.32
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	388 311.28	335 428.05	52 883.23	15.77

**ANNEXE 2 : COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 DE LA
SOCIETE GORIOUX - FARO ET ASSOCIE**



SAS GORIOUX FARO & ASSOCIES

11 Rue Félix Le Dantec

29000 QUIMPER

COMPTES ANNUELS

SAS GORIOUX & ASSOCIES

11 Rue Félix Le Dantec

CS 82004

29000 QUIMPER

02.98.55.27.48

CF
M

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N:		Exercice N-1:	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
Immobilisations	1 663 932		1 662 524	
Stocks et en cours	80 230		49 535	
Créances	950 865		1 064 789	
Disponibilités	186 304		298 318	
Comptes de régularisation	19 900		13 646	
TOTAL DE L'ACTIF	2 901 231		3 088 811	
Capitaux propres (Dont résultat)	1 859 203		1 868 328	
Provisions risques et charges	303 876		236 199	
Dettes financières	678 214		705 747	
Dettes d'exploitation	343 213		401 436	
Comptes de régularisation	20 600		113 300	
TOTAL DU PASSIF	2 901 231		3 088 811	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N:		Exercice N-1:	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	1 551 091		1 530 121	
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises				
Marge brute de production % CA Production exercice	1 551 091		1 530 121	
	100.00		100.00	
Marge brute globale % CA	1 551 091		1 530 121	
	100.00		100.00	
Valeur ajoutée % CA	1 155 036		1 125 466	
	74.47		73.55	
Excédent brut d'exploitation % CA	360 200		342 349	
	23.22		22.37	
Résultat courant % CA	380 794		337 092	
	24.55		22.03	
Résultat net % CA	303 876		236 199	
	19.59		15.44	

RATIOS	Exercice N:		Exercice N-1:	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)				
Crédit moyen client (en nombre de jours)	41.21		69.86	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	56.57		56.41	
Solvabilité à court terme	1.09		1.16	
Autonomie financière	1.78		1.53	

BILAN AU 31/12/2018

ACTIF

	Exercice N°1 31/12/2018	Exercice N°1 31/12/2017	Ecart %
Immobil incorporelles nettes	275 112	282 593	-2.65
Immobil corporelles nettes	143 568	138 432	3.71
Immobil financières	1 245 251	1 241 499	0.30
ACTIF IMMOBILISE	1 663 932	1 662 524	0.08
Stock matières, marchandises			
Produits finis			
Travaux en cours	80 230	49 535	61.97
STOCKS ET EN COURS	80 230	49 535	61.97
Avances fournisseurs			
Créances clients	181 418	342 733	47.07
Autres créances	769 448	722 056	6.56
Comptes de régularisation	19 900	13 646	45.83
VALEURS REALISABLES	970 765	1 078 434	-9.98
Disponibilités	186 304	298 318	37.55
ACTIF CIRCULANT	1 237 299	1 426 287	-13.25
TOTAL GENERAL	2 901 231	3 088 811	-6.07

PASSIF

	Exercice N°1 31/12/2018	Exercice N°1 31/12/2017	Ecart %
Capital	400 000	400 000	
Résultat de l'exercice	303 876	236 199	28.65
Prélèvements, distributions			
Autres fonds propres	1 155 328	1 232 129	6.23
FONDS PROPRES	1 859 203	1 868 328	-0.49
Provisions réglementées			
Prov. risques et charges			
Subventions			
Emprunts à plus d'un an			
DETTES LONG TERME			
CAPITAUX STABLES	1 859 203	1 868 328	-0.49
Emprunts à court terme	45 426	86 129	47.26
Avances clients			
Dettes fournisseurs	80 274	72 585	10.59
Dettes fiscales et sociales	258 544	324 252	20.26
Autres dettes	637 183	613 612	3.84
Comptes de régularisation	20 600	113 300	81.82
Concours bancaires		10 606	100.00
DETTES COURT TERME	1 042 027	1 220 484	-14.62
TOTAL GENERAL	2 901 231	3 088 811	-6.07

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N°1 31/12/2018	Exercice N°1 31/12/2017	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	41.21	69.86	28.64
Délai de paiement fournisseurs	56.57	56.41	0.15
Fonds de roulement en jours	46.24	47.24	1.01
Utilisation du fonds de roulement	46.24	49.68	3.44
Trésorerie en jours	44.11	66.04	21.93
Prélèvements/résultat			

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018			Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	21 675	16 633	5 041	12 522	7 480	59.74
Fonds commercial (1)	270 071		270 071	270 071		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	191 600	48 032	143 568	138 432	5 136	3.71
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	1 251 170	8 104	1 243 065	1 239 313	3 752	0.30
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 186		2 186	2 186		
Total II	1 736 701	127 769	1 663 932	1 662 524	1 408	0.08
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	80 230		80 230	49 535	30 695	61.97
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	207 108	25 690	181 418	342 733	161 315	47.07
Autres créances	987 760	218 312	769 448	722 056	47 392	6.56
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	186 304		186 304	298 318	112 014	37.55
Charges constatées d'avance (3)	19 900		19 900	13 646	6 254	45.83
Total III	1 481 304	244 002	1 237 299	1 426 287	188 989	13.25
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 218 002	316 771	2 901 231	3 088 811	187 580	6.07

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 186

CP
M

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N°	Exercice N°1	Ecart N°/N°1	
		31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 400 000)	400 000	400 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	40 000	40 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 115 328	1 192 129	76 801	6.44
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	303 876	236 199	67 677	28.65
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	1 859 203	1 868 328	9 124	0.49	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (D)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	45 596	86 129	40 533	47.06
	Concours bancaires courants	79	10 606	10 527	99.26
	Emprunts et dettes financières diverses	632 539	609 012	23 527	3.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 274	72 585	7 689	10.59
	Dettes fiscales et sociales	258 544	324 252	65 708	20.26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	4 395	4 600	204	4.44	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	20 600	113 300	92 700	81.82
	Total IV	1 042 027	1 220 484	178 456	14.62
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2 901 231	3 088 811	187 581	6.07

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 042 027 1 175 058

*CP
ML*

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2018 (1)			Exercice N°1 31/12/2017 (1)	
	France	Exportations	Total	Euros	%
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	1 520 396		1 520 396	1 568 307	47 911 3.05
Chiffre d'affaires NET	1 520 396		1 520 396	1 568 307	47 911 3.05
Production stockée			30 695	38 186	68 881 180.38
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			2 500	2 406	94 3.93
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 173	8 065	19 107 236.90
Autres produits			9 367	54	9 313 NS
Total des Produits d'exploitation (II)			1 590 131	1 540 646	49 485 3.21
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			396 055	404 655	8 600 2.13
Impôts, taxes et versements assimilés			19 213	14 299	4 914 34.37
Salaires et traitements			556 333	550 956	5 377 0.98
Charges sociales			221 790	220 267	1 523 0.69
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			53 698	47 631	6 067 12.74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			25 690	9 650	16 040 166.22
Dotations aux provisions					
Autres charges			15 749	59	15 691 NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 288 529	1 247 517	41 012 3.29
I - Résultat d'exploitation (I-II)			301 602	293 129	8 473 2.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N°	Exercice N° 1	Ecart N°/N° 1	
	31/12/2018 - 12	31/12/2017 - 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	67 134	33 984	33 150	97.55
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 598	23 281	317	1.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	90 732	57 266	33 467	58.41
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	11 541	13 303	1 762	13.25
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	11 541	13 303	1 762	13.25
2- Résultat financier (V-VI)	79 192	43 963	35 229	80.15
3- Résultat courant avant impôts (II+III+IV+V-VI)	380 794	387 092	43 702	12.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		402	402	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 250	15 584	34 666	222.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	50 250	15 986	34 264	214.34
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 648		3 648	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 846	14 444	19 403	134.33
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	37 494	14 444	23 050	159.59
4- Résultat exceptionnel (VII-VIII)	12 756	1 542	11 214	727.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	89 674	102 435	12 761	12.46
Total des produits (I+III+V+VII)	1 731 114	1 613 897	117 216	7.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 427 238	1 377 698	49 540	3.60
5- Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	303 876	236 199	67 677	28.65

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

23 556 56 885
7 790 8 452
SAS GORIOUX & ASSOCIES

ef m

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 901 230.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 520 396.46 Euros et dégagant un bénéfice de 303 875.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	291 745		
Installations générales agencements aménagements divers	2 565		
Matériel de transport	152 565		70 436
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	54 441		14 764
TOTAL	209 571		85 200
Autres participations	1 247 418		3 752
Prêts, autres immobilisations financières	2 186		
TOTAL	1 249 604		3 752
TOTAL GENERAL	1 750 921		88 952

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			291 745	291 745
Installations générales agencements aménagements divers			2 565	2 565
Matériel de transport		80 500	142 501	142 501
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		22 671	46 534	46 534
TOTAL		103 172	191 600	191 600
Autres participations			1 251 170	1 251 170
Prêts, autres immobilisations financières			2 186	2 186
TOTAL			1 253 356	1 253 356
TOTAL GENERAL		103 172	1 736 701	1 736 701

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	9 153	7 480		16 633
Installations générales agencements aménagements divers	860	257		1 117
Matériel de transport	46 218	34 740	47 129	33 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 061	11 222	22 196	13 087
TOTAL	71 139	46 218	69 325	48 032
TOTAL GENERAL	80 292	53 698	69 325	64 665

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	7 480				
Instal.générales agenc.aménag.divers	257				
Matériel de transport	34 740				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 222				
TOTAL	46 218				
TOTAL GENERAL	53 698				

CF
M

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	8 104				8 104
Sur comptes clients	26 485	25 690	26 485		25 690
Autres provisions pour dépréciation	218 312				218 312
TOTAL	252 902	25 690	26 485		252 106
TOTAL GENERAL	252 902	25 690	26 485		252 106
Dont dotations et reprises d'exploitation		25 690	26 485		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 186	2 186	
Clients douteux ou litigieux	30 828	30 828	
Autres créances clients	176 280	176 280	
Impôts sur les bénéficiaires	16 362	16 362	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 523	12 523	
Groupe et associés	945 753	945 753	
Débiteurs divers	13 122	13 122	
Charges constatées d'avance	19 900	19 900	
TOTAL	1 216 953	1 216 953	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	249	249		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	45 426	45 426		
Fournisseurs et comptes rattachés	80 274	80 274		
Personnel et comptes rattachés	120 619	120 619		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 081	91 081		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 059	36 059		
Autres impôts taxes et assimilés	10 785	10 785		
Groupe et associés	632 539	632 539		
Autres dettes	4 395	4 395		
Produits constatés d'avance	20 600	20 600		
TOTAL	1 042 027	1 042 027		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 703			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	111 705			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions/Parts sociales	80.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue et selon les usages propres à notre activité.

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 400
Total	5 400

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	249
Emprunts et dettes financières diverses	9 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 356
Dettes fiscales et sociales	185 040
Total	217 314

CP
M

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- CCA Loyer SCI KERFAGO 1ER TRM	7 410		
- CCA Loyer SCI FAGO 1ER TRM19	657		
- CCA Viareport 01.2019	487		
- CCA Gan 208 EA 2019	405		
- CCA Gan 208 EK 2019	442		
- CCA GAN 2008 EG 2019	683		
- CCA MAAF 2019	1 813		
- CCA G&A 01.01.19-31.10.19	1 028		
- CCA Acl 2019	1 930		
- CCA Le progrès 01.01.19-22.06.	19		
- CCA Abnnt 01.2019	40		
- CCA Abnnt 01.2019	40		
- CCA Abnnt 01.2019	40		
- CCA Abnnt 01.2019	40		
- CCA Abnnt 01.2019	40		
- CCA Abnnt 01.2019	40		
- CCA Abnnt 01.2019	40		
- CCA Abnnt 01.2019	40		
- CCA Abnnt 01.2019	27		
- CCA Abnnt 01.2019	40		
- CCA Abnnot 01.01.19-15.02.19	59		
- CCA Sant au travail 2019	632		
- CCA MPF 01.01.19 24.05.19	595		
- CCA Gest on line	3 392		
Total	19 900		

CP
M

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	102 293
Total (1)	102 293
(1) Dont concernant les filiales	69 229
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	33 064

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N°	Exercice N°1	Ecart N°/N°1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 Logiciels	5 041	12 522	7 480	59.74
28050000 Amort. logiciels	21 675	21 675		
	16 633	9 153	7 480	81.73
FONDS COMMERCIAL				
20700000 Fonds commercial	270 071	270 071		
20710000 Fonds commercial Marrec	122 371	122 371		
20720000 Fonds commercial Hardy	85 500	85 500		
	62 200	62 200		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21810000 Installations et aménagements	143 565	138 432	5 133	3.71
21820000 Matériel de transport	2 565	2 565		
21830000 Matériel de bureau	142 501	152 565	10 064	6.60
21840000 Mobilier	28 168	34 462	6 294	18.26
28181000 Amort. installations & aménag.	18 366	19 979	1 613	8.07
28182000 Amort. matériel de transport	1 117	860	257	29.82
28183000 Amort. matériel de bureau	33 829	46 218	12 390	26.81
28184000 Amort. mobilier	9 180	19 429	10 249	52.75
	3 907	4 632	725	15.66
AUTRES PARTICIPATIONS				
26110000 Titres: FAMAGE	1 243 065	1 239 313	3 752	0.30
26115000 Titres: GF do Brasil	152	152		
26117000 Titres de participations G&A	14 211	14 211		
26117000 Titres de participations G&A	800 000	800 000		
26118000 Titres Sci GFRH	500	500		
26119000 Titres GF Ressources Humaines	4 000	4 000		
26120000 Titres: GFE	32 500	32 500		
26125000 Titres GF Chili	4 434	4 434		
26125001 Titres GORIOUX Chili SpA	3 752		3 752	
26126000 Titres: GF Brigadeiro	350 000	350 000		
26127000 Titres: GFB Rio	1 573	1 573		
26128000 Titres:GF Consultoria Curitiba	1 240	1 240		
26130000 Titres: GF Auditores	2 430	2 430		
26150000 Titres: Cofinance Audit	980	980		
26155000 Titres: SCI Fago	25 000	25 000		
26156000 Titres: Sci Kerfago	7 000	7 000		
26160000 Titres: GFK	3 397	3 397		
29612500 Dépr. Titres GF Chili	4 434	4 434		
29612800 Dépr. GF Consultoria Curitiba	1 240	1 240		
29613000 Dépr. Titres GF Auditores	2 430	2 430		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
27500000 Dépôts et cautions	2 186	2 186		
Total II	1 663 932	1 662 524	1 408	0.08
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
34500000 Prestations en-cours	80 230	49 535	30 695	61.97
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41110000 Clients collectifs	181 418	342 783	161 365	47.07
41600000 Clients douteux	170 880	330 966	160 086	48.37
41810000 Clients : factures à établir	30 828	31 772	944	2.97
49100000 Prov. dépréc. comptes clients	5 400	6 480	1 080	16.67
	25 690	26 485	795	3.00

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N°1	Exercice N°1	Ecart N°/N°1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
AUTRES CREANCES	769 448	722 056	47 392	6.56
40110000 Fournisseurs	122	1 512	1 390	91.90
43870000 Organismes sociaux : Par		1 488	1 488	100.00
44400000 Etat : impôts sur les bénéfice	16 362	1 174	15 188	NS
44566000 Tva déductible sur Abs	8 792	19 354	10 562	54.57
44580000 Tva régularisation		1 734	1 734	100.00
44586000 Tva factures non parvenues	3 731	4 759	1 028	21.61
45504000 Compte courant : GF Brésil	218 206	209 813	8 393	4.00
45506000 Compte courant : GF Auditores	16 028	15 412	616	4.00
45506500 Compte courant : GF Consultoria	16 224	15 600	624	4.00
45507000 Compte courant : GF Brigadeiro	250 076	240 458	9 618	4.00
45508000 Compte courant : GFK Audit	31 276	30 073	1 203	4.00
45509000 Compta courant : GFA Chili	186 349	186 349		
45509010 Cpte courant Gorioux Chili SpA	26 248		26 248	
45520000 Compte courant : SCI Fago	151 818	120 526	31 292	25.96
45546000 Compte courant : GFRH	508	29 752	29 244	98.29
45550000 Compte courant : GC Curitiba	25 463	25 463		
45587000 C/c : Interêts à recevoir	23 556	22 900	656	2.86
46720000 GF Espana	13 000	13 000		
46870000 Divers : Produits à recevoir		1 000	1 000	100.00
49550900 Dépr. C/c GF Chili	186 349	186 349		
49555000 Dépr. C/C GC Curitiba	25 463	25 463		
49670000 Dépréciation divers débiteurs	6 500	6 500		
DISPONIBILITES	186 304	298 318	112 014	37.55
51210000 Crédit Agricole	20 895	34 233	13 338	38.96
51211000 Livret CA	134 000		134 000	
51220000 Société Générale	6 547	13 903	7 356	52.91
51240000 Arkéa	8 680		8 680	
51245000 Arkéa - Kéréa Croissance	16 106	250 106	234 000	93.56
53100000 Caisse	76	76		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	19 900	13 646	6 254	45.83
48600000 Charges constatées d'avance	19 900	13 646	6 254	45.83
Total III	1 237 299	1 426 287	188 989	13.25
TOTAL GENERAL	2 901 231	3 088 811	187 581	6.07

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N°1	Exercice N°1	Ecart N°/N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CAPITAL				
10130000 Capital souscrit appelé versé	400 000	400 000		
RESERVE LEGALE				
10611000 Réserve légale	40 000	40 000		
AUTRES RESERVES				
10680000 Autres réserves	1 115 328	1 192 129	76 801	6.44
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
	303 876	236 199	67 677	28.65
Total	1 859 203	1 868 328	9 124	0.49
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
16440000 Emprunt: CA n°155 135 KE	26 152	46 404	20 252	43.64
16460000 Emprunt BCME n°9301 135 KE	19 274	39 725	20 451	51.48
16884000	170		170	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS				
51240000 Arkéa	79	10 606	10 606	100.00
51860000 Agios courus	79		79	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
16880000 Intérêts courus sur emprunt		307	307	100.00
45500000 Compte courant : C. Faro	110 384	110 900	516	0.46
45502000 Compte courant : V. Gorioux	465	129	336	260.07
45502100 Compte courant: H. Mercier	26	26		
45502200 Compte courant: D. Vesque	35	35		
45502300 Compte courant: C. Roudaut	4	9	5	55.68
45502400 Compte courant: P.M. Gorioux	792	42	750	NS
45503000 Compte courant : GFE	263 567	267 975	4 408	1.65
45525000 Compte courant: SCI Kerfago	3 144	3 093	52	1.67
45545000 Compte Courant Fi. Fago	3 073	6 184	3 110	50.30
45560000 Compte courant : G&A	241 381	212 057	29 324	13.83
45586000 C/c: Intérêts à payer	9 669	8 257	1 411	17.09
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40110000 Fournisseurs	57 918	38 780	19 137	49.35
40810000 Fournisseurs : Fnp	22 356	33 805	11 448	33.87
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
42820000 Provision pour congés payés	29 242	28 187	1 055	3.74
42850000 Personnel FD à rembourser	872	1 643	772	46.96
42860000 Personnel : charges à payer	90 506	90 000	506	0.56
43100000 Urssaf	14 671	44 246	29 575	66.84
43702000 Verlingue prévoyance et mutuel	5 434		5 434	
43703000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	13 689		13 689	
43708000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 952		1 952	
43720000 Verlingue		6 376	6 376	100.00
43730000 Cavec	1 698	2 593	895	34.51
43760000 Klésia		13 433	13 433	100.00
43860000 Org. sociaux : charges à payer	53 636	61 398	7 762	12.64
44551000 Tva à décaisser	1 581	14 085	12 504	88.78
44571001 Tva collectée 19.6 %		511	511	100.00
44571003 Tva collectée 20 %	33 578	59 207	25 629	43.29

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N°1	Exercice N°1	Ecart N°1/N°1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
44587000 Tva sur factures à établir	900	1 080	180	16.67
44860000 Etat : charges à payer	4 227	1 493	2 734	183.12
44862000 CHARGES A PAYER	3 484		3 484	
44863000 CHARGES A PAYER	3 074		3 074	
AUTRES DETTES	4 395	4 600	204	4.44
41110000 Clients collectifs	3 639	3 773	134	3.56
46700000 Débiteurs créditeurs divers	757	757		
46714000 Débours : GGMA		70	70	100.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20 600	113 300	92 700	81.82
48700000 Produits constatés d'avance	20 600	113 300	92 700	81.82
Total IV	1 042 027	1 220 484	178 456	14.62
TOTAL GENERAL	2 901 231	3 088 811	187 580	6.07

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/ N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES				
70600000 Prestations de services	1 520 396	1 568 307	47 911	3.05
70610000 Cotisation H3C	1 308 802	1 369 381	60 579	4.42
70620000 Expertise	300	5 250	4 950	94.29
70640000 Refacturations diverses	197 350	165 590	31 760	19.18
70650000 Frais de déplacements	13 944	611	611	100.00
		27 475	13 531	49.25
Chiffre d'affaires NET	1 520 396	1 568 307	47 911	3.05
PRODUCTION STOCKEE				
71340000 Variat. en-cours de P. Service	30 695	38 186	68 881	180.38
	30 695	38 186	68 881	180.38
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
74000000 Subventions	2 500	2 406	94	3.93
	2 500	2 406	94	3.93
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES				
78174000 Reprise s/prov. dépréc. créances	27 176	8 065	19 107	236.90
79100000 Transfert de charges d'expl.	26 485	2 700	23 785	880.94
79101000 Transfert charges non soumis	65	4 917	4 852	98.67
	622	448	174	38.84
AUTRES PRODUITS				
75800000 Produits divers de gestion	9 367	54	9 313	NS
	9 367	54	9 313	NS
Total des Produits d'exploitation	1 590 131	1 540 646	49 485	3.21
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
60604000 Carburant	396 055	404 655	8 600	2.13
60604100 Carburant collaborateurs	4 858	4 994	136	2.73
60610000 Electricité	3 946	4 429	483	10.92
60630000 Achats petits équipements	3 278	1 490	1 789	120.10
60640000 Achats produits entretien	935	7 440	6 505	87.44
60680000 Achats fournitures de bureau	1 386	180	1 207	670.66
61100000 Sous traitance G&A	3 367	4 118	750	18.23
61110000 Sous traitance GFE	66 053	75 138	9 085	12.09
61120000 Sous traitance GLA		14 390	14 390	100.00
61130000 Sous traitance A2CG	68 820	53 700	15 120	28.16
61140000 Sous traitance diverse	3 100	1 425	1 675	117.54
61300000 Locations immobilières	47 870	45 075	2 795	6.20
61310000 Location archives	29 640	23 696	5 944	25.09
61320000 Location véhicule	2 574	2 510	65	2.59
61330000 Locations diverses	231	557	325	58.47
		292	292	100.00
61400000 Charges de copropriété	1 961	1 328	633	47.65
61500000 Entret. mat. de transport HT	1 380	836	544	65.09
61501000 Entret. mat. de transport TTC	2 585	5 762	3 177	55.13
61502000 Entretien locaux	1 622	1 828	206	11.26
61550000 Entretien divers	804	744	60	8.00
61551000 Entretien mat. informatique		80	80	100.00
61560000 Maintenance informatique	5 840	5 652	188	3.33
61562000 Maintenance Auditsoft		5 118	5 118	100.00
61563000 Maintenance revisaudit	1 893		1 893	
61600000 Primes d'assurance	5 116	5 509	393	7.14
61810000 Documentation	3 917	2 439	1 479	60.64
61850000 Memento	279	1 772	1 494	84.28
61851000 Formation	7 243	5 888	1 354	23.00
62260000 Honoraires	100	1 500	1 400	93.33

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
62267000 Honoraires Chili	1 830		2 500		670	26.80
62270000 Frais d'actes et contentieux	173		143		29	20.38
62300000 Publicité	608		1 078		470	43.57
62341000 Cadeaux personnel	1 322		1 847		525	28.42
62342000 Cadeaux clientèle	808		1 554		746	48.03
62380000 Pourboires dons			1 090		1 090	100.00
62410000 Transports sur achats			440		440	100.00
62430000 Déménagement			500		500	100.00
62510000 F. de dépl. : Direction	15 922		11 304		4 618	40.85
62520000 Frais de dépl.: Salariés			13 587		13 587	100.00
62520200 Frais de déplacements : Brésil	3 732		5 650		1 918	33.95
62520500 Frais de déplacement Chili			876		876	100.00
62520600 Frais de déplacement : Espagne			200		200	100.00
62520700 DEPLACEMENT HONG KONG	1 282				1 282	
62533000 Frais de dépl.: E. Chevalier	11 208		9 541		1 666	17.47
62534000 Frais de dépl.: C. Roudaut	14 322		12 827		1 495	11.66
62535000 Frais de dépl.: N. Le Bihan	10 779		6 064		4 715	77.76
62536000 Frais de dépl.: S. Héliès			811		811	100.00
62537000 Frais de dépl.: A. Jégo	6 250		2 791		3 459	123.95
62541000 Frais de dépl.: C. Sall	10 747		7 404		3 343	45.14
62541100 Frais de dépl.: C. Topdemir	1 484		528		956	181.07
62541200 Frais de dépl.: F. Karam	1 219		144		1 075	743.88
62541300 Frais de dépl.: F. Personeni	1 755		567		1 189	209.83
62541800 Frais de dépl.: V. Le Quellec	3 439		1 938		1 501	77.44
62570000 Frais de réception	4 926		5 896		970	16.44
62601002 Flotte: CF : 06.07.35.70.35	617		698		81	11.60
62601003 Flotte: NLB : 06.30.28.85.76	378		454		75	16.62
62601004 Flotte: CR : 06.80.45.94.40	455		609		153	25.19
62601005 Flotte: CS : 07.89.70.90.35	653		375		278	74.29
62601006 Flotte: FP : 06.46.12.61.21	351		353		2	0.50
62601007 Flotte: EC : 06.80.45.94.26	423		635		212	33.37
62601008 Flotte: AJ : 06.80.45.94.39	361		358		4	1.00
62601009 Flotte: CT : 06.07.88.48.38	454		282		171	60.65
62601010 Flotte: VLQ : 07.89.70.89.53	425		284		141	49.67
62601500 Tél.: Orange 02.98.10.22.75	467		463		4	0.95
62610000 Timbres	100				100	
62700000 Services bancaires	2 652		2 730		78	2.85
62810000 Cotisations professionnelles	28 114		30 246		2 132	7.05
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	19 213		14 299		4 914	34,37
63120000 Taxe d'apprentissage	3 484		3 308		176	5.32
63330000 Taxe formation continue	3 074		2 675		399	14.90
63511000 CVAE	1 439		1 495		56	3.75
63512000 Taxe foncière	2 730		2 378		352	14.79
63513000 CFE	1 164		1 169		5	0.43
63514000 Tvst	2 789		2 512		277	11.04
63540000 Taxe : droits d'enregistrement			150		150	100.00
63780000 Taxes diverses	4 534		613		3 921	639.96
SALAIRES ET TRAITEMENTS	556 333		550 956		5 377	0,98
64100000 Rémunérations : stagiaires			5 548		5 548	100.00
64113000 Rémunérations : personnel	525 608		508 767		16 841	3.31
64120000 Rémunérations : congés payés	1 055		7 013		5 958	84.95
64141100 Indemnités PCS	24 000		24 000			
64142000 Chèques restaurants	5 670		5 628		42	0.75

ef
M

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Ecart N/N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CHARGES SOCIALES	221 790	220 267	1 523	0,69
64500000 Cotisations : congés payés	414	3 013	2 599	86,25
64501000 Cotisations : sur primes		4 500	4 500	100,00
64510000 Cotisations : Urssaf	131 936	136 905	4 969	3,63
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	17 232		17 232	
64530000 Cotisations : Klésia Non Cadre	45 708	6 427	39 281	611,21
64535000 Cotisations : Klésia Cadres		38 024	38 024	100,00
64536000 Cotisations : Verlingue C		11 930	11 930	100,00
64537000 Cotisations : Verlingue NC		4 165	4 165	100,00
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	14 200		14 200	
64550000 Cotisations : Cavec	1 641	4 386	2 745	62,59
64570000 Cotisations préca		3 000	3 000	100,00
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	4 542		4 542	
64590000 Cice	16 588	17 334	746	4,30
64720000 Cotisations : PEE	22 073	24 777	2 704	10,91
64750000 Cot.: médecine du travail	632	475	157	33,12
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	531 698	471 631	60 067	12,74
68111000 DAP : immob. incorporelles	7 480	2 439	5 041	206,72
68112000 DAP : immob. corporelles	46 218	45 192	1 026	2,27
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	25 690	9 650	16 040	166,22
68174000 DAP : clients douteux	25 690	9 650	16 040	166,22
AUTRES CHARGES	15 749	59	15 691	NS
65400000 Créances irrécouvrables	15 715		15 715	
65800000 Charges de gestion courante	34	59	25	42,19
Total des Charges d'exploitation	11 288 529	11 247 517	41 012	3,29
Resultat d'exploitation	3 011 602	2 931 129	80 473	2,89
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	67 134	33 984	33 150	97,55
76110000 Revenus titres participation	67 134	33 984	33 150	97,55
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	23 598	23 281	317	1,36
76800000 Produits financiers	23 598	23 281	317	1,36
Total des Produits financiers	90 732	57 266	33 467	58,44
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	11 541	13 303	1 762	13,25
66110000 Intérêts courus sur emprunts	307	130	177	135,85
66110300 Intérêts sur emprunts CA 155	1 295	1 704	408	23,97
66110500 Intérêts sur emprunts BCME 930	883	1 465	582	39,74
66160000 Agios		0	0	100,00
66162000 Intérêts des comptes courants	9 669	10 263	595	5,79
Total des Charges financières	11 541	13 303	1 762	13,25
Resultat financier	79 192	43 963	35 229	80,13
Resultat courant avant impôts	380 794	337 092	43 702	12,96

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N°1		Ecart N°/N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION				
77180000 Produits exceptionnels divers		402	402	100.00
		402	402	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL				
77500000 Produits cessions immob. corp.	50 250	15 584	34 666	222.45
77560000 Produits cessions immob. fi.		1 000	1 000	100.00
	50 250	14 584	35 666	244.56
		1 000	1 000	100.00
Total des Produits exceptionnels	50 250	15 986	34 264	214.34
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION				
67200000 Charges sur exercices antérieur	3 648		3 648	
	3 648		3 648	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL				
67500000 Vnc des immob. corp.	33 846	14 444	19 403	134.33
67560000 Vnc des immob. fi.		1 000	1 000	100.00
67880000 Charges exceptionnelles divers		1	1	100.00
	33 846	13 443	20 403	151.78
		1 000	1 000	100.00
		1	1	100.00
Total des Charges exceptionnelles	37 494	14 444	23 050	159.59
Resultat exceptionnel	12 756	1 542	11 214	727.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
69500000 Impôts sur les bénéfices	89 674	102 435	12 761	12.46
	89 674	102 435	12 761	12.46
Total des produits	1 731 114	1 613 897	117 216	7.26
Total des charges	1 427 239	1 377 698	49 540	3.60
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	303 876	236 199	67 677	28.65

CF
M

ANNEXE 3 : RAPPORT D'ECHANGE

M

RAPPORT D'ECHANGE

	GORIOUX ET ASSOCIES	GORIOUX - FARO ET ASSOCIES
Nombre de titres	33750	5000
Nombre de titres G&A détenus par GFA	8644	
Capital social	1350000	400 000
Valeur nominale	40	80
Valorisation	6 300 000	3 500 000
Titre valorisé	186,67	700,00
Parité	3,75	
Soit 15/4, ce qui équivaut à 4 actions de la société GORIOUX – FARO ET ASSOCIE pour 15 actions de la société GORIOUX ET ASSOCIES		
Nombre de titres à créer		6695
Augmentation du capital social		535600

ANNEXE 4 : LISTE DES SALARIES

M

Salariés

ARCHAMBAUD Margaux
BASTIAN Sophie
BEUVARD Sébastien
CROGUENEC DELPHINE née DERRIEN
DE SOUSA CARDOSO Loïc
EXPUESTO Stiven
FISCHER David
FOUX VIRGINIE
FROMONT Yann
GORIOUX Bénédicte née DE LA VILLEON
GORIOUX Pierre Marie
GUEREVEN Auréa
GUILLOU Franck
GUILLOU Gwenaëlle née KEROUEDAN
HEMON-MARCHAND Valérie née MARCHAND épouse HEMON
HERARD Christelle née QUEMARD
KERHOAS Laurent
KERROS Emily
KERVEILLANT Laurent
KERVAN Pauline
LARSONNEUR MEGANE
LE BRETON Camille
LE DOEUFF LAETITIA
LE HENO MARJOLAINE
LE LOUPP Jérémy
LE MAITRE Isabelle
LE MARREC Camille
LE MAT Anne Sophie née LE GARS
LERBS PHILIPPINE
LOOCK Elodie
MENESGUEN Aurélie
MERCIER Hubert
MOISAN Julien
NICODEME Théodore
PFLIEGER FAUSTINE
PONTHIEUX Catherine née LOUSSOUARN
PRIMAS Marie Pierre
ROELANDT Rodolphe
SALAUN Rachel née COLLOBERT
SIMON MATHIEU
TRULES Mélissa
VIEVILLE HAYAT

CF
Ple